

consommation

5 MINUTES POUR ÊTRE EN FORME

LE SOLEIL vous offre une nouvelle série. En forme en 5 minutes. Peu importe votre âge ou votre sexe, vous y trouverez un bon moyen d'améliorer ou de garder votre forme physique.

page C-7



Les lapins de Pâques

Des entreprises ne vivent que pour et par ces animaux.

page C-1



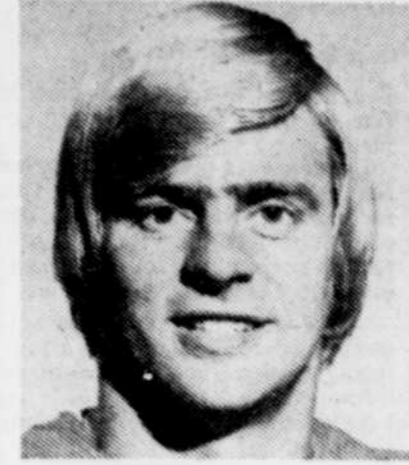
Tests du SOLEIL

En mettant à l'essai trois automobiles américaines à traction avant, notre reporter Robert Fleury a découvert que si elles ne sont pas économiques à l'achat elles permettent néanmoins de sauver de l'essence mais pas autant que le laisse entendre la publicité.

page C-3

sport

Bouchard, cible des Flyers



Daniel BOUCHARD

Les Flyers de Philadelphie vont tout faire ce soir pour troubler la concentration du gardien de but des Nordiques, Daniel Bouchard.

page D-1

gem casino
Voir pages A-16, E-8 + E-9

LE SOLEIL

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, suite 308. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)

85e année, no 87

124 pages 10 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 8 AVRIL 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.85

Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Les Plouffe Comme à Cannes ou à Hollywood

par Louis-Guy LEMIEUX

La première mondiale du film "Les Plouffe" s'est déroulée, hier soir, à Québec, dans un climat qui faisait penser aux grandes premières hollywoodiennes et cannoises.

Des limousines, des cocktails luxueux, des voitures d'époque pour souligner le caractère non pas rétro mais nostalgique de l'événement, une grappe nombreuse de vedettes de la scène, des hommes et des femmes politiques, tout le monde en habit de soirée, noeud papillon, robe longue, tout le falbala des grandes premières qui prennent la chose très au sérieux.

On venait de Toronto (surtout la presse), d'Ottawa (surtout les fonctionnaires attachés au cinéma, dont M. Vennat, président de la SDICC), de Montréal (une grosse brochette de la colonie artistique, le gratin de Radio-Canada, dont le vice-président David, la presse dans son ensemble). De Québec, tout le monde était là: la politique, les arts, le commerce, etc.

Les deux hommes les plus applaudis dans la rue, à la porte du cinéma Capitol, dans la salle et au bal de minuit du Château: Roger Lemelin, visiblement une co-

(Suite à la page A2, 1re col.)

un excellent film, selon notre critique Louis-Guy Lemieux **page E-5**

autres photos et nouvelles, **pages A-3 et E-4**



Cécile et Pierre

La comédienne Denise Filiatrault (Cécile Plouffe dans le film) accompagnée par le premier ministre Trudeau, à leur arrivée au cinéma Capitol lors de la première de l'oeuvre de Gilles Carle et de Roger Lemelin.

Prêt à discuter avec les provinces
Volte-face de Trudeau

(D'après PC) — Le premier ministre Trudeau a de nouveau abruptement changé le cours des événements, hier, en offrant de rencontrer les premiers ministres, la semaine prochaine, pour discuter d'une forme alternative d'amendement constitutionnel.

La seconde volte-face surprise de M. Trudeau a été accueillie par une accalmie après ce qui fut un échange tapageur aux Communes et qui a été retenu par l'opposition conservatrice comme une possible voie de sortie dans l'actuel cul-de-sac parlementaire.

La première volte-face surprise de M. Trudeau est survenue la semaine dernière quand il a accepté de ne pas faire pression sur le Parlement britannique pour adopter son projet, avant que la Cour suprême du Canada ait eu la chance de se prononcer sur sa légalité.

Mais les premiers ministres n'é-

(Suite à la page A2, 1re col.)

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Lévesque dénonce les "recrues" du PLQ
page B-1

PLQ: priorité du message sur l'image
page B-3

Qui tente de tromper les Québécois?
La chronique de Gilles Lesage, page A-6

Prédiction de Bourassa: 70 libéraux
page B-5

La situation à l'est de Québec
page A-7

Massacre au Salvador

SAN SALVADOR (d'après AFP, UPI et AP) — Deux voitures transportant des hommes en uniforme et d'autres habillés en civil sont entrées dans une banlieue pauvre de la capitale, hier très tôt dans la journée, et le groupe a exécuté 23 personnes tirées de chez elles, et sept autres à l'intérieur des domiciles, ont affirmé des témoins.

Lorsque les journalistes sont arrivés sur place, dans la banlieue de Monte Carmelos, à l'est de la ville, ils ont dénombré 23 corps criblés de balles. Deux habitations étaient incendiées, semble-t-il par des tirs au bazooka.

"C'était horrible... indescriptible", a déclaré une femme vivant dans le quartier. "C'était la garde nationale et la police" ont déclaré plusieurs habitants. Les forces armées, interrogées à ce propos, ont déclaré avoir entendu parler de "désordres dans ce coin", ajoutant qu'une enquête était en cours.

Le couvre-feu est en vigueur de 22h à 5h du matin, et les autorités n'ont pas expliqué comment des véhicules ont pu parcourir les rues sans autorisation après minuit.

Le sang coulait dans la rue où le massacre avait eu lieu, et les corps étaient méconnaissables du fait d'impacts de gros calibres à la tête et dans la poitrine. On pense qu'il s'agit de personnes de gauche, et un jeune

(Suite à la page A2, 1re col.)



Quelques victimes du massacre

Les curieux regardent les cadavres des personnes qui ont été massacrées dans les rues d'un quartier de banlieue de San Salvador, hier. La plupart des victimes ont été abattues dans les rues après avoir été expulsées de leur maison.

mercredi

Suspense dans Chauveau et La Peltrie (A-5)

Une mine au pôle nord

La mine Polaris, exploitée à 150 milles à peine du pôle nord magnétique, dispose d'un aéroport sur un lac gelé en attendant l'arrivée du court été. LE SOLEIL publie aujourd'hui en primeur les premières photos de cette mine du bout du monde. **page H-1**

Hypothèques plus coûteuses

Face à la hausse du loyer de l'argent, les banques et les sociétés de fiducie relèvent les taux de leurs prêts hypothécaires. **page E-1**

Pologne

Washington met le monde en garde: il y a encore une activité militaire inhabituelle autour des frontières de la Pologne. **page F-1**

sommaire

Annonces classées	H-2 à H-13
Arts et spectacles	E-4 à E-7
Carrières et professions	E-10 et E-11
Consommation	C-1 à C-7
Décès	H-15
Economie-finances	E-1 à E-3
Editorial	A-6
Hier et aujourd'hui	E-11
Information régionale	A-4 et A-5
Mots croisés	H-4
Où aller à Québec	E-7
Patron	H-13
Pierre Champagne	A-12
Sport	D-1 à D-9
Télévision	E-6

météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés. Demain: nuageux avec averses. **détails, page H-2**



METRO

OPÉRATION DÉFI

Voyez nos spéciaux en pages D-10 + D-11

Comme à...

queluche à Québec, et Pierre Trudeau, qui exerce un charisme sur les foules à un point qu'on le sent de façon palpable. A remarquer qu'aucun de ces deux "hommes publics" ne sont des comédiens, ou show-businessmen...

Le film "Les Plouffe" a reçu à la fin de la longue représentation (4 heures 20), dans un théâtre surchauffé, pas équipé pour recevoir autant de monde au même moment, mais sympathique quand même, ce film a reçu une véritable ovation spontanée.

Le public de la première a visiblement apprécié beaucoup ce film. Lorsqu'on a présenté les acteurs, producteurs et auteurs du film, (ils étaient tous là), ce fut un "standing ovation", une appréciation bruyante comme rarement vu dans une salle de cinéma au Québec, sinon jamais pour une première.

Il semble que le film ait plu surtout au grand public parce que les citoyens de Québec s'y retrouvent dans leurs lieux familiers. Le public âgé d'hier soir, semblait en outre retrouver sa jeunesse, son histoire, grande et petite, son mi-

(Suite de la première page)

lieu familial que décrit si bien le film de Gilles Carle et Roger Lemelin.

Les scènes qui ont fait le plus réagir le public sont celles où l'on reconnaît des rues, des bâtisses, des coins familiaux du Vieux-Québec. Le film provoque de toute évidence une tendre et agréable nostalgie.

Il s'agissait du plus gros lancement dans le domaine des arts et spectacles que Québec ait connu de mémoire de critique et de chroniqueur. "Les Plouffe" le méritait sûrement.

A voir la réaction du public, on peut prévoir une carrière riche et longue au film.

A 2h du matin, au Château Frontenac, pendant que Trudeau dansait un fox trot endiablé avec la comédienne Denise Filiatrault et que Roger Lemelin entraînait sur la piste Mme Côté, l'épouse du lieutenant-gouverneur, on pouvait prévoir, en regardant le "tout-Québec" se presser autour des buffets et des bars richement garnis que la nuit des "Plouffe" à Québec serait longue, intense et vivante. A l'image du film.



L'Inculpé, Edward Richardson, alors qu'il était amené à comparaître, hier, devant la cour.

Il voulait finir la tâche de Hinckley: assassiner Reagan

NEW YORK (d'après AFP) — Un jeune homme de 22 ans, Edward Richardson, qui s'était juré "d'achever la tâche de John Hinckley", l'auteur présumé de l'attentat contre le président Reagan, a été arrêté hier à New York, au moment où il s'appretait à partir pour Washington.

Il a comparu hier soir à New York devant une cour fédérale et a été inculpé de menaces contre le président Reagan.

Selon l'avocat de l'accusation John Martin, le jeune homme a avoué devant les magistrats qu'il voulait aller à Washington "pour tuer le président". En cas d'échec, a-t-il ajouté, il se serait rabattu sur le secrétaire d'Etat Alexander Haig ou sur le sénateur Jesse Helms, l'un des chefs de file des républicains conservateurs.

Richardson a également avoué qu'il avait menacé l'actrice Jodie Foster et déclenché l'alerte à la bombe à l'université de Yale, où la jeune fille est étudiante.

Edward Richardson a été appréhendé en début d'après-midi à la gare routière de New York par le

Service secret. Il était armé d'un revolver de calibre .32 et s'appretait à monter dans un autocar en partance pour Washington, via Philadelphie, a indiqué un porte-parole du Service secret

Une lettre manuscrite et plusieurs cartouches de calibre .32 avaient été découvertes hier matin par une femme de ménage dans la chambre qu'occupait Richardson dans un hôtel de New Haven (Connecticut), au nord de New York. "Je pars maintenant pour Washington pour achever la tâche entreprise par Hinckley", disait cette lettre adressée à de mystérieux "pouvoirs fascistes" et accompagnée d'une photo du président.

"Ronald Reagan va être tué et le pays va virer à gauche", déclarait le jeune homme dans sa lettre, signée "Cour populaire internationale".

Des similitudes

Les enquêteurs disposaient encore hier soir de peu d'éléments, mais étaient frappés par les similitudes entre Richardson et Hinckley.

Dans une partie de la lettre qui n'a pas été rendue publique, le jeune homme avouait son "affection" pour l'actrice Jodie Foster. C'est pour attirer l'attention de l'actrice que Hinckley avait décidé de faire un acte historique en tentant d'assassiner le président américain.

Richardson séjournait d'autre part dans le même hôtel de New Haven que Hinckley. C'est à New Haven que Hinckley a tenté d'entrer en contact avec Jodie Foster, actuellement étudiante à l'université Yale toute proche. Le FBI avait été prévenu, lundi, d'une alerte à la bombe dans un bâtiment universitaire où loge l'actrice. La communication téléphonique anonyme, selon le FBI, provenait de l'hôtel où séjournait Richardson.

Enfin, dernier rapprochement troublant, les deux jeunes gens ont vécu pendant plusieurs années dans la même région du Colorado, à quelque trente kilomètres de distance seulement. Un porte-parole du FBI a indiqué cependant qu'aucun lien n'avait jusqu'à présent été découvert entre les deux hommes.

Volte-face...

taient pas non plus très enthousiasmés par l'idée de M. Trudeau. A Shawinigan, le premier ministre Lévesque a exprimé son scepticisme face à la dernière tentative de M. Trudeau d'en venir à une entente avec les premiers ministres et l'opposition conservatrice.

"Le gouvernement d'Ottawa fait chanter la population jour après jour", a dit M. Lévesque durant une visite d'une usine de papier dans le cadre de sa campagne électorale.

"Ce projet est empoisonné et je pense que personne ne devrait conclure un marché sur ce projet."

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a déclaré que le premier ministre Trudeau ne serait pas le bienvenu à la rencontre des huit premiers ministres opposés à son approche unilatérale, jeudi prochain.

Ils veulent le rencontrer quelque temps après cela, a précisé M. Bennett à Victoria.

Le premier ministre du Manitoba, M. Sterling Lyon, le porte-parole des huit provinces qui s'opposent au projet Trudeau, a aussi diminué l'importance de l'offre, disant que la position du premier ministre "change comme le vent" et que, de toute façon, il n'a pas été invité à la rencontre.

Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. John Buchanan, a quant à lui affirmé que les conditions de M. Trudeau sont inacceptables mais que son nouveau désir de discuter "constitue un motif pour un peu plus d'optimisme".

Réunions des leaders

Plusieurs propositions et variations ont été discutées en trois rondes de pourparlers, hier, entre les leaders en Chambre au moment où les trois partis ont tenté d'en arriver à un compromis.

Comme argument de négociation,

(Suite de la première page)

le gouvernement a laissé tomber son intention d'invoquer la clôture, la règle controversée immobilisant le débat, pour forcer un vote sur un amendement conservateur bloqué en Chambre depuis huit semaines. Les Communes ont alors amené le débat sur un projet de loi transformant le ministère des Postes en société de la Couronne.

M. Stanley Knowles, le leader parlementaire du Nouveau Parti démocratique, a déclaré que seulement des détails restent à régler avant de s'entendre sur la façon de dénouer l'actuelle impasse.

Plus tôt, M. Trudeau avait demandé aux conservateurs d'accepter de limiter la ronde finale du débat parlementaire sur son projet, à deux jours après son éventuelle rencontre avec les premiers ministres ce qui signifierait l'abandon de la traditionnelle pause du Parlement pour Pâques.

M. Trudeau a également réitéré son engagement à ne pas faire pression sur le Parlement britannique pour l'adoption de son projet constitutionnel jusqu'à ce que la Cour suprême se soit prononcée sur sa légalité.

Durant un échange tumultueux lors de la période de questions quotidienne au cours de laquelle plusieurs conservateurs irrités ont été rappelés à l'ordre par le whip du parti, M. Bill Kempling, M. Trudeau a affirmé que les premiers ministres sont intéressés à la même chose que les conservateurs, c'est-à-dire un délai.

Pendant ce temps à Toronto, on s'attendait à ce que le premier ministre Bill Davis annonce aujourd'hui ou demain s'il assistera à la réunion des premiers ministres même s'il n'a pas été formellement invité, non plus.

Sa province faisait aussi savoir, hier, qu'elle pourrait intervenir au nom d'Ottawa devant la Cour suprême.

The Gazette donne son appui à Ryan

MONTREAL (d'après CP) — Le quotidien montréalais "The Gazette" encourage aujourd'hui ses lecteurs à voter pour le Parti libéral le 13 avril, parce que l'objectif du Parti québécois demeure l'indépendance du Québec.

"Une question demeure prépondérante dans cette élection: les Québécois achèveront-ils ce qu'ils ont entrepris lors du référendum de mai dernier?"

Pour la Gazette, le Parti libéral dirigé par Claude Ryan est le seul parti qui puisse répondre par l'affirmative à cette question "d'une manière constructive, claire et intelligente".

On peut encore lire dans cet éditorial:

"Le Parti québécois équivaut à une certaine stagnation pour un Québec à l'intérieur du Canada et à une polarisation ethnique de la société québécoise".

Ce parti, selon la "Gazette" n'offre aucune alternative pour reconstruire le Canada, "parce qu'il ne croit pas au Canada".

Dans son éditorial, la "Gazette" concède "certaines réalisations au PQ" mais ajoute que "son palmarès est terni par des politiques visant l'ethnocentrisme (i.e. une loi 101 particulièrement sévère et déraisonnable, par des finances publiques qui se détériorent, par une indifférence chronique face aux problèmes de la ville de Montréal.

Massacre...

(Suite de la première page)

garçon a déclaré qu'il avait vu un homme masqué et en civil désignant des maisons, où les autres membres du groupe entraient.

Hier, le ministre salvadorien a indiqué qu'il s'agissait de 28 personnes en tout, mais qu'elles avaient été tuées au cours d'affrontements entre les forces de sécurité et des éléments de la guérilla.

Entre-temps, hier à Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Bill Dyess, a déclaré que les Etats-Unis soutenaient les efforts du gouvernement salvadorien pour parvenir, grâce à des élections libres, à une solution politique au conflit qui ravage le pays.

Le porte-parole américain a fait cette déclaration après que l'archevêque intérimaire de San Salvador, Mgr Arturo Rivera y Damas, ait eu lundi, à Washington, des entretiens avec le vice-président des Etats-Unis George Bush et avec le secrétaire d'Etat adjoint William Clark.

Ces entretiens ont porté, selon M. Dyess, sur l'importance de l'aide économique au Salvador.

La BOURSE

MONTREAL (PC) — Les cours se sont raffermis à l'ouverture de la séance, ce mercredi matin, à la Bourse de Montréal.

Banque de Commerce grimpeait de 1/4 à \$31 1/4, CP Enterprises ajoutait 1/4 à \$26 1/4 et Gulf progressait de 1/4 à \$26 1/4, tandis que Banque Nationale fléchissait de 1/4 à \$14 1/4.

le mot du jour

En exercice

Pour dire que le droit de grève était acquis, on a écrit qu'il était "exercable". Ce n'est pas une feuille de vigne qu'il faudrait pour cacher un tel barbarisme, mais une feuille de rhubarbe bien mûre.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

8-1-4

Tirage de mardi

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

VENTE DE SOUS-VÊTEMENTS

\$3.79

■ Harvey Woods

Mini-slip de coton et nylon avec tricot double devant et coupe galbée pour un maximum de confort. Blanc, marine, bleu, chair, tabac. P.M.G. Rég. \$4.75

au trente et un pour homme

simons
place de l'hôtel de ville / place sainte foy

LE TEE-SHIRT « RUGBY »

■ à larges rayures

Tricot de coton à larges rayures contrastantes, coupe ample, manches longues, col blanc. Marine/blanc, rouge/blanc, vert/blanc, marine/rouge, rouge/or. P.M.G.T.G. Exclusive à Simons \$27.

au trente et un pour homme

simons
place de l'hôtel de ville / place sainte foy

LE TEE-SHIRT MAILLE « LACOSTE »

■ tricot souple et soyeux

Tee-shirt de sport ou de détente. Tricot de polyester et coton. Manches courtes et petit col côtelé. Blanc, marine, rouge et kaki. P.M.G. Exclusif à Simons \$18.

au trente et un pour homme

simons
place de l'hôtel de ville / place sainte foy

2,000 curieux à la première des Plouffe

par Michel TRUCHON

Si la superproduction "Les Plouffe" est un succès monumental comme tout le monde s'accorde pour le dire, il n'en va pas de même d'une partie de l'organisation de l'avant-première qui avait lieu hier soir au cinéma Capitol, alors que l'arrivée des invités de marque s'est faite dans un fouillis surprenant.

Plus de 2.000 curieux étaient agglutinés place d'Youville, devant le cinéma, dans l'espoir de voir, ou tout au moins d'entrevoir les célébrités. Seul un très petit nombre d'entre eux ont eu cette chance.

Les gyrophares rouges et bleus annonçaient l'arrivée d'une voiture du cortège, du côté est de place d'Youville et la foule se déportait vers cet endroit. Le véhicule se frayait péniblement un chemin entre les badauds et c'était avec peine qu'on parvenait à ouvrir les portières.

Encadrée par la demi-douzaine d'agents municipaux, l'invitée et son escorte étaient conduits à l'entrée du cinéma. Lorsque les curieux parvenaient à mettre un nom sur un visage, les applaudissements fusaient.

C'est de cette façon que les invités de marque sont arrivés un à un, sporadiquement. En fait, pas une voiture ne s'est arrêtée exactement au même endroit, de sorte que la foule allait et venait, comme une vague, de chaque côté de la place.

Pendant ce temps, le maire de Québec, M. Jean Pelletier et ses invités sont arrivés quasi incognito du côté ouest de place d'Youville où la voiture les avait laissés avant les baricades. Ce n'est que devant les portes du Capitol que M. Pelletier a été reconnu par quelques curieux.

Le lieutenant-gouverneur Jean-Pierre Côté a suivi le même chemin, mais dans sa limousine.

Puis, ce fut le tour du premier ministre canadien, sans le sens "officiel", mais sans que vraiment la foule ait connaissance de son arrivée. "C'est qui...?" demandaient des curieux en entendant des applaudissements et des cris timides, mais sans parvenir à distinguer quoi que ce soit, si ce n'est un mouvement à travers la foule.

La participation de M. Trudeau à l'avant-première des "Plouffe" avait mobilisé un impressionnant mais très

discret service de sécurité. Des agents fédéraux étaient disséminés parmi les curieux et d'autres montaient la garde sur la porte Saint-Jean. Il était possible à l'oeil averti d'en deviner plus d'une vingtaine à l'oeuvre.

Aucun signe d'hostilité à l'endroit du chef du gouvernement canadien. Aucune manifestation non plus, comme certains s'attendaient.

Le seul incident digne de mention est passé inaperçu du public. A 19h13

la police de Québec recevait un appel anonyme signalant qu'une bombe avait été déposée dans le grenier du Capitol et qu'elle exploserait pendant la projection.

Un petit nombre d'agents en uniforme furent envoyés au cinéma et l'édifice fut minutieusement fouillé de fond en comble sans qu'on découvre quoi que ce soit. Fouille discrète s'il s'en fut puisque le tout se déroula sans que ceux qui n'étaient pas prévenus s'en aperçoivent.

Vers 19h15, c'était l'arrivée des vedettes du film, Juliette Huot et Emile Genest. Ils reçurent l'accueil le plus chaleureux de la part des curieux.

"Tu parles d'un bordel", me disait un spectateur. "Ils auraient au moins pu installer des barrières pour former un corridor et permettre aux gens de voir quelque chose..."

Du côté de la police, on signale que l'événement s'est déroulé dans le calme. On confirme que seulement

deux agents avaient été désignés, au départ, pour assurer le service d'ordre. Une demi-douzaine d'autres devaient venir à leur rescousse lorsqu'on s'aperçut que la densité de la foule empêcherait l'arrivée ordonnée des vedettes.

Selon les prévisions, l'ordre à l'extérieur relevait de la police de Québec, la protection des hommes politiques de la Sûreté du Québec et celle des représentants fédéraux de la Gendarmerie royale.



La journée débutait par une réception à l'hôtel de ville de Québec.

Le Soleil, Yvan Morin

Le film montre les contradictions du Canadien français (Trudeau)

par Guy DUBE

Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, devait assister à la grande première mondiale du film Les Plouffe, hier soir, à Québec; on ne l'a pas vu, ni son épouse d'ailleurs. Mais Pierre Trudeau était là, tout galant, flegmatique, aux côtés de la comédienne Denise Filiatrault.

Quant à René Lévesque, il était représenté par son épouse Corinne et le vice-premier ministre Jacques-Yvan Morin, qui ont été

chaleureusement applaudis à leur arrivée au cinéma.

Et quand M. Trudeau a lui aussi fait son apparition à la place d'Youville, il y a bien eu quelques petits "hou" çà et là, mais aussi, et surtout, plusieurs "bravos" qui ont suivi.

Pas d'échauffourées, pas de manifs, au grand plaisir des policiers fédéraux vêtus de tuxedos pour la circonstance.

Réactions

Canadien et les impressions des po-

liticiens face à un long métrage aussi nationaliste, aussi québécois, pardon! aussi canadien-français que Les Plouffe?

Pour le sénateur Jean Marchand (qui faisait partie du cortège de Pierre Trudeau), "il m'est difficile de le commenter, puisque j'ai moi-même été mêlé de près à différents événements comme la grève à l'Action catholique".

Le président du Sénat canadien reconnaît que le film lui a plu en général.

M. Trudeau a également aimé ce nouveau long métrage (au-delà de quatre heures de visionnement, dans une salle où 1.700 personnes avaient réussi à s'entasser), tout en mentionnant qu'il avait remarqué les contradictions fondamentales du peuple canadien-français.

"Je dois d'abord dire que je considère le cinéaste Gilles Carle comme un très grand réalisateur, metteur en scène. Roger Lemelin a réussi dans ce roman et ce scénario à montrer quelques-unes des contradictions fondamentales du peuple canadien-français. Il faut féliciter Lemelin pour cela. C'est une réflexion intéressante..."

"Le film pose la question fondamentale aux

Québécois à travers une intrigue dramatique qui peut s'interpréter de diverses façons. La question est: pouvez-vous

faire abstraction des divergences, des opinions différentes pour essayer d'être heureux ensemble? C'est comme

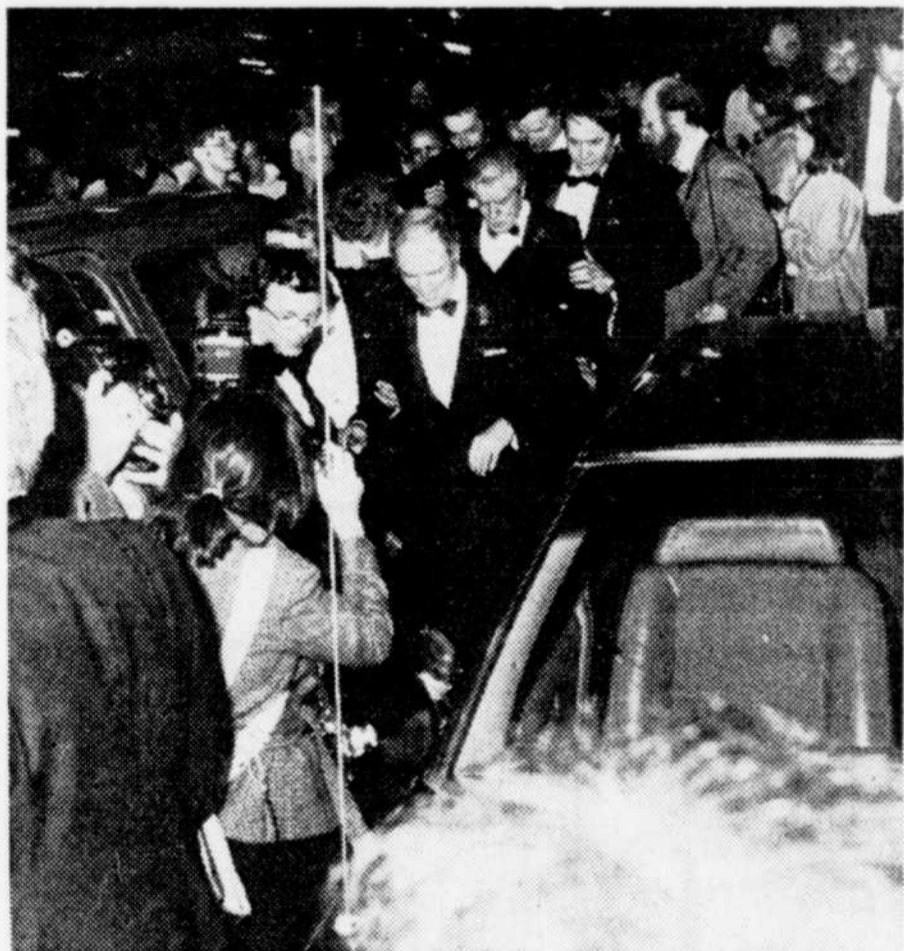
cela que j'ai vu le film." Il a par contre été impossible d'obtenir la réaction de Mme Lévesque ou de M. Morin.



Mme Corinne Côté-Lévesque était accompagnée par M. Jacques-Yvan Morin.



M. Gilles Carle, le réalisateur du film.



L'arrivée des invités était assez... pénible.

Le Soleil, Jean Vallières

AUJOURD'HUI
Voyez les cahiers publicitaires de

- PROVIGO
- SIMPSONS-SEARS

INSERES DANS CETTE EDITION

dépôts à terme
1 à 4 mois

15 1/4 versé à l'échéance.

Taux sujet à changement. Aucuns frais. Montant minimum 1000 \$.

Demandez nos taux pour d'autres périodes

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

CAISSE D'ÉPARGNE ET D'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE DE QUÉBEC
229 est, boul. Charest / 529-3353

Eux autres, ils vont vous le dire.

Pour communiquer sans frais avec un agent de renseignements de Communication-Québec de la ville de Québec, composez

643-1344

ou si vous devez utiliser l'interurbain, faites le 0 (zéro) et demandez Zenith Communication-Québec.

Communication-Québec
Région de Québec

Super Week-End, Chic Hôtel, Mini-Prix

En plein Montréal

Pour seulement \$35, par nuit (occupation simple ou double) d'ici au 28 juin, les jeudis, vendredis, samedis et dimanches*.

Un super week-end dans un charmant hôtel à un prix dérisoire. Un restaurant exquis, un bar relax, piscine et sauna.

À quelques pas du Montréal trépidant.

Manoir Le Moyne
2100, ouest, de Maisonneuve
Montréal
sans frais 1-800-361-7191
ou (514) 931-8861

*selon les disponibilités avec réservation 48 heures à l'avance

Manoir Le Moyne

ACUPUNCTURE

651-7892

CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER

LORRAINE VERMETTE, D.A.C.
MARCEL BEDARD, D.A.C.

Acupuncteurs d'expérience, membre de l'Ass. d'Acupuncture du Québec.

TRAITONS: arthrite, migraine, insomnie, lombalgie, tabagisme, nervosité, etc.

1033, Rte de l'Eglise, suite 202, Ste-Foy

AU CONCORDE L'Astral

vous offre un somptueux buffet pour votre bon plaisir.

Le jeudi:
Buffet des trésors de la mer
ou
Le vendredi:
Buffet des Prairies
ou
Le samedi:
Buffet des caraïbes
pour
\$16.25

Avec la musique de **LAJOS MOLNAR**

LOEWS Le Concorde
1225, Place Montcalm, Québec G1R 4W6
(418) 647-2222, Telex 0513959

H&R BLOCK PRÉPARE LES DÉCLARATIONS SPÉCIALES D'IMPÔT FÉDÉRALE ET PROVINCIALE.

Nos consultants sont spécialement formés pour préparer vos déclarations provinciale et fédérale. Moins vos déclarations sont compliquées, moins vous payez. Nous ferons tout pour vous faire économiser de l'argent et pour vous éviter des problèmes. Chez H&R Block, nous sommes des spécialistes de l'impôt.

Pour être vraiment sûr!

H&R BLOCK

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.

Québec 522-7121 40, St-Jean (Salaberry) 171, St-Vallier 569, de la Canardière Galerias de la Canardière Mail St-Roch	Les Saules 1095, boul. Masson 278, boul. L'Ornière Ste-Foy Galerias Duplessis Lévis 833-1242 179, St-Georges Mail Galerias Chagnon
---	---

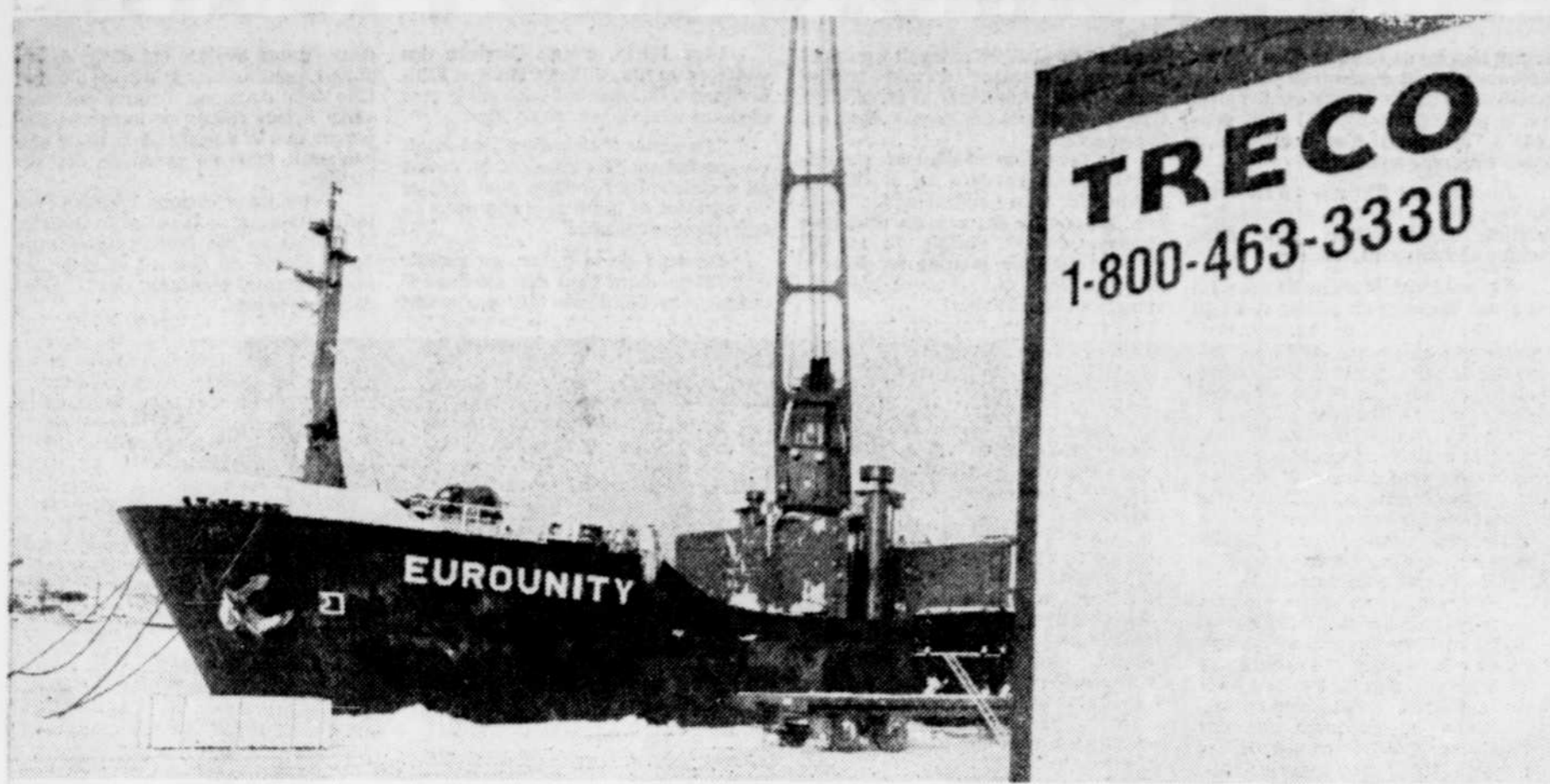
Ouvert en semaine de 9h à 21h — Le samedi de 9h à 17h
aucun rendez-vous nécessaire

Ainsi qu'aux heures de magasinage chez

Sears | **EATON**

Maquet-Syndicat
Mail St-Roch

Autres bureaux: St-Georges de Beauce St-Anselme Cap-Santé St-Raymond St-Agapit St-Pamphile La Pocatière	Rivière-du-Loup Rimouski Matane Hauterive Sept-Îles Chicoutimi Dolbeau Chibougamau
--	---



Le premier chargement a quitté Québec en janvier dernier; le sixième est parti lundi. C'est le dernier envoi du présent contrat entre Treco et l'Algérie.

Dernier départ de logements préfabriqués pour l'Algérie

par Paul-Henri DROUIN
 SAINT-GEORGES — En date d'aujourd'hui, au-delà de 500 unités de logement ont été complètement assemblées à El Asnam, en Algérie, par plus de 250 Québécois, dont près des deux tiers sont des Beaucerons, qui travaillent à l'assemblage de 1,774 unités de logement préfabriquées en usine par la compagnie Treco, de Saint-Romuald.

L'assemblage de ces 1,774 unités de logement s'inscrit dans le cadre du programme de reconstruction de la ville d'El Asnam, détruite par un tremblement de terre le 10 octobre dernier, a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Pier Dutil, directeur des communications à la compagnie Canam-Manac, de Saint-Georges de Beauce, de retour d'un voyage en Algérie.

Selon M. Dutil, "le travail progresse au rythme de 15 à 20 logements par jour et si la livraison des terrains par le gouvernement algérien s'effectue normalement, le premier contrat de quelque \$70 millions pour la construction de 1,774 unités de logement serait complètement terminé à la mi-juin de cette année".

Il se pourrait même que la compagnie Treco obtienne un autre important contrat du gouvernement algérien; ce qu'on sait pour le moment, c'est que les négociations se poursuivent et que tout semble aller bien.

Au niveau du premier contrat pour la production de 1,774 unités de logement préfabriquées, l'échéancier a été respecté et le travail en usine est terminé depuis le 16 mars dernier.

alors que le sixième et dernier bateau effectuant les livraisons des logements au port de Mostaganen, situé à environ 150 kilomètres au nord d'El Asnam, a quitté le port de Québec avant-hier soir.

Par contre, a souligné M. Pier Dutil, "on rencontrera des retards sur le plan de l'installation des logements sur les terrains et ces retards sont dus principalement à deux motifs: d'abord, la saison des pluies qui rendait les terrains si boueux qu'il était impossible d'y avoir accès avec la machinerie lourde nécessaire à l'aménagement des logements et, d'autre part, les délais pris par le gouvernement algérien pour les travaux d'infrastructure (rues, aqueduc, etc.) sur les terrains où doivent être installés les logements".

Camp bien organisé

Dans un compte rendu au SOLEIL, M. Pier Dutil mentionne qu'à El Asnam, les travailleurs sont installés dans un camp où ils bénéficient de conditions de vie comparables à celles offertes aux équipes travaillant sur des chantiers éloignés comme à la baie James.

Ces quelque 250 Québécois en plus de disposer de chambres qu'ils partagent avec un autre collègue de travail, peuvent déguster une cuisine bien de chez nous grâce au travail de chefs cuisiniers qui font tout en leur pouvoir pour que les travailleurs soient le moins dépayés possible, en leur offrant de la nourriture provenant du Canada, de la France et de l'Algérie.

Aussi, fait remarquer M. Dutil,

"certaines activités sociales sont organisées régulièrement et, grâce à un système de télévision en circuit fermé, les travailleurs peuvent visionner des émissions de télévision canadiennes enregistrées sur cassettes et ache-minées en Algérie".

De plus, trois fois par semaine, un bulletin de nouvelles du pays leur provient par téléphone. Une équipe de journalistes de Radio-Canada produit un bulletin de nouvelles d'une dizaine de minutes, lequel est envoyé par téléphone, enregistré sur place en Algérie et présenté aux travailleurs lors du souper à la cafétéria du chantier.

Il en résulte qu'avec toutes ces facilités, affirme M. Pier Dutil dans son compte rendu au SOLEIL, "même à des milliers de kilomètres du Québec, les travailleurs en Algérie peuvent suivre l'évolution de l'actualité au pays".

Le moral est bon

Lors de son passage au chantier d'El Asnam, à la fin de février, M. Pier Dutil mentionne qu'il a pu constater à quel point le moral des travailleurs était bon, même si à cette époque la situation était la plus difficile puisqu'on en était seulement à l'installation du camp des travailleurs.

Selon M. Dutil, "à ce moment, les travailleurs ne disposaient pas tous de chambre à deux lits, de douche et de buanderie. Comme le mentionnait un travailleur: quand on nous dit qu'on part dans les premiers pour aller monter le camp, il faut comprendre que le camp ne sera pas là à notre arrivée et

c'est ce qui fait qu'on commence à zéro. Il a fallu environ deux semaines pour installer les cuisines, les dortoirs et les bureaux".

Actuellement, la compagnie Treco a une équipe de travailleurs à Mostaganen, ville où se trouve le port d'arrivée des unités de même que les terrains d'entreposage de ces unités, et l'autre équipe de travailleurs est à El Asnam pour l'assemblage des logements.

Au dire de M. Pier Dutil, il n'a pas fallu beaucoup de temps pour que les gars se donnent des points de référence bien de chez eux en baptisant Mostaganen "Beauce-Nord" et El Asnam "Beauce-Sud" d'où l'appellation déjà répandue là-bas: El Asnam, Beauce.

Dans l'ensemble, ajoute M. Dutil, "les travailleurs rendus sur place sont satisfaits de leur expérience, même si la vie en Algérie est fort différente de celle d'ici et cela se constate dès notre arrivée là-bas".

Par contre, dit-il, "autant les Québécois sont bien accueillis à El Asnam, autant les gars de chez nous ont développé un grand respect pour les Algériens et leur façon de vivre".

D'ailleurs, une centaine d'Algériens travaillent pour Treco avec nous Québécois à El Asnam et les contacts sont bien établis entre les deux groupes.

A preuve, va jusqu'à dire Pier Dutil, "il nous arrive d'entendre des Algériens utiliser des jurons bien de chez nous, alors que plusieurs de nos travailleurs ont développé un petit accent bien français en parlant".

Hold-up à Loretteville, cambriolages à Québec

Le magasin Perrette, situé sur le boulevard Johnny Parent, à Loretteville, a été la scène d'un vol à main armée, vers 20h30, hier. Deux individus, armés d'un fusil, ont raflé \$100 en papier monnaie et des rouleaux de monnaie. Ils se sont éloignés à pied. En fin de soirée, personne n'avait été arrêté et l'enquête se poursuivait.

Par ailleurs, plusieurs des nombreux vols commis dans des maisons de Québec, en fin de semaine, ont une valeur supérieure à \$1,000. Il y en a quelques-uns de \$2,000 et plus. L'un dépasse même \$6,000.

Parmi les 32 cambriolages de maisons enregistrés en fin de semaine, une vingtaine ont été commis dans le quartier Limoilou, particulièrement dans les paroisses Saint-Albert-le-Grand et Sainte-Odile.

Le vol au magasin Canadian Tire, du boulevard Masson, a été commis au cours de la nuit de samedi à dimanche, soit entre 17h30 et 07h30.

Parmi le butin volé dans d'autres commerces, il y a deux dactylos électriques dérobés dans deux bureaux différents, au 1750 rue Vitry. Chaque machine à écrire vaut \$2,500.

D'autre part, la majorité des vols commis dans des autos ont aussi été enregistrés dans le quartier Limoilou. Huit plaignants mentionnent que leur

appareil stéréo est disparu et, dans un autre cas, il s'agit d'un C.B.

Arrestations

Par contre, la police de Québec fait part de l'arrestation de plusieurs suspects. Vers 1h du matin, les policiers Michel Fortin et Gaétan La Casse ont surpris deux individus et train de voler du courrier dans des boîtes à lettres dans une ruelle près du 245 rue Saint-Jean.

Selon la police, les deux jeunes gens âgés de 17 et 19 ans auraient déposé pas moins de 200 lettres pour s'emparer de chèques.

Trois individus de Québec, âgés de 22, 23 et 24 ans, ont aussi été surpris à dévaliser l'épicerie Bédard sur la rue Bagot, par les constables R. Boutin et M. Dufresne. Il était environ 04h, samedi.

Deux autres individus ont été arrêtés pour vol et effraction à la tabagie d'Argenson, sur la rue Saint-Joseph ouest, également vers 04h samedi matin, par les constables Racine, Robin, Bédard et Lacroix. Ils sont âgés de 21 et 24 ans.

Tous ces suspects ont été traduits en cour des sessions de la paix sauf le mineur qui a été confié au directeur de la protection de la jeunesse.

Présomés cambrioleurs détenus à Charlesbourg

par Lucien LATULIPPE

Quatre jeunes gens sont entre les mains de la police de Charlesbourg qui les croit impliqués dans environ 25 cambriolages dans des maisons. Il s'agit d'adolescents dont le cas sera confié au DPJ.

L'interrogatoire de ces jeunes suspects a été entrepris, vendredi, et il n'est pas encore complété.

Le butin dérobé lors de ces vols pourrait dépasser la valeur de \$30,000. Il s'agit, dans la plupart des cas, de bijoux qui ont été vendus à vil prix. A peu près rien n'a été récupéré.

L'enquête devait se continuer, aujourd'hui, et elle a été confiée aux détectives Marcel Hébert et Yves Perreault.

D'autre part, le capitaine Jean

Bijoux volés

Une récompense substantielle est promise à toute personne qui permettra de récupérer des bijoux de famille qui ont été volés, samedi dernier, dans une maison de la rue des Lilas Est, à Québec.

Selon le propriétaire, les bijoux ont surtout une valeur sentimentale qui ne rapportera rien à ceux qui les ont piqués. Un parent du plaignant est prêt à payer \$1,000 pour récupérer lesdits bijoux, sans en informer la police.

Les auteurs de ce vol pourraient être des jeunes gens qu'accompagnait une jeune fille. Désirant garder l'anonymat, ce citoyen de la rue des Lilas Est a demandé au SOLEIL de servir d'intermédiaire et toute information pourra être fournie de jour et de soir à 647-3361.

Martineau a laissé entendre que 20 vols avec effractions dans des maisons de Charlesbourg avaient été enregistrés en fin de semaine.

L'un de ces cambriolages à une valeur de plus de \$10,000. La maison en question est située sur la rue Myriam, à Charlesbourg-Est, et le butin est constitué d'un manteau de fourrure, de téléviseurs, de bijoux, stéréo, collection de disques, caméra et projecteur.

Activités politiques

Louis-Hébert

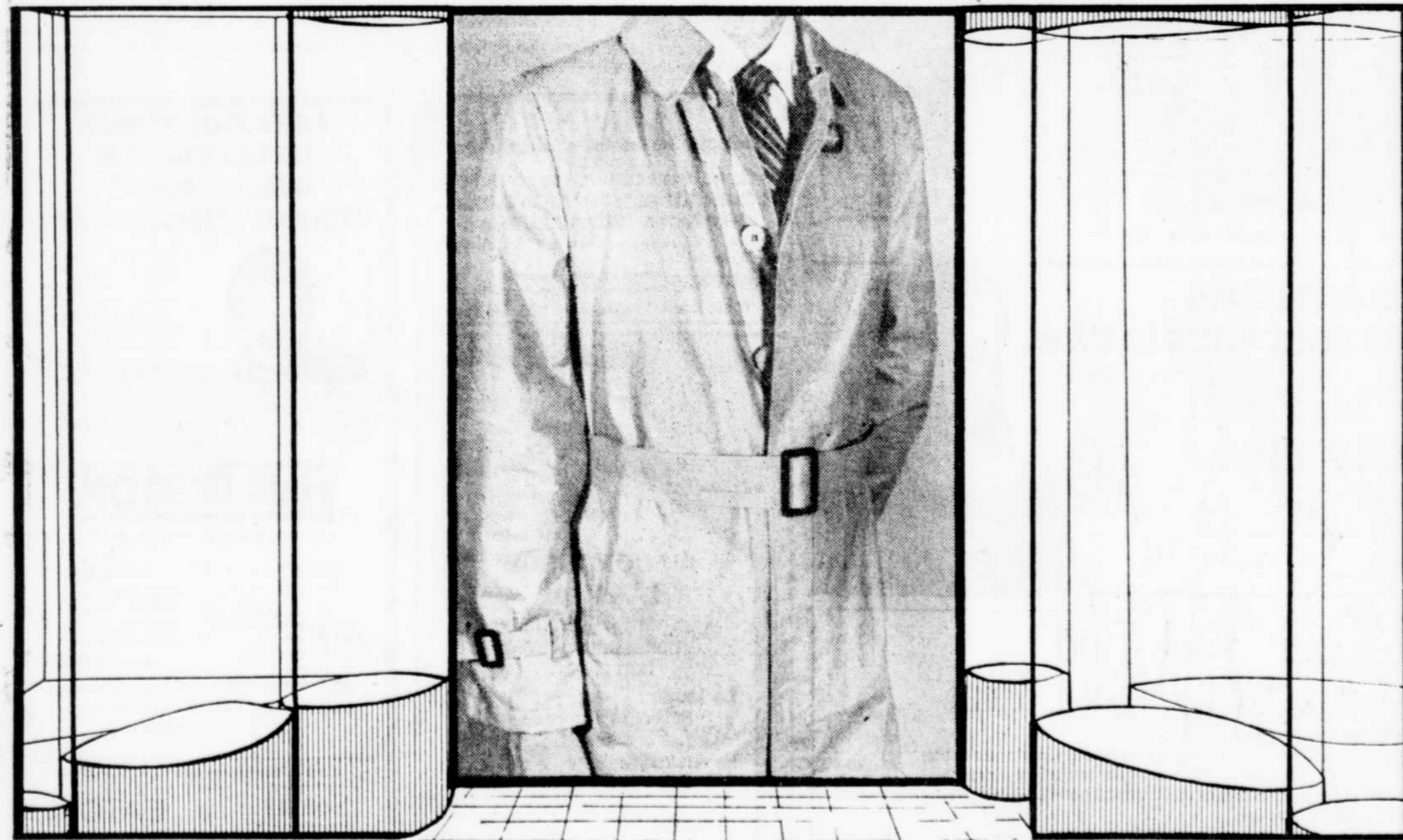
Conférence de M. Claude Morin, candidat du Parti québécois dans Louis-Hébert, et de Mme Pauline Marois, candidate du Parti québécois dans La Peltrie, ce soir, à 20h00, à l'auditorium du Pavillon de l'enseignement, séminaire Saint-Augustin, rue Saint-Félix, Cap-Rouge.

Charlesbourg

Assemblée publique du Parti libéral avec Mme Véronique Guimont Barry, candidate dans Charlesbourg, M. Raymond Mailloux, député de Charlevoix et M. René Dussault, candidat dans Chauveau, ce soir, à 20h00, au Comité libéral de Charlesbourg, 133, 80e Rue est.

Dîner-causerie de la Chambre de commerce de Charlesbourg, demain, à midi, au Club Sherwood. Conférencière-invitée: Mme Véronique Guimont Barry, candidate libérale dans Charlesbourg.

VÊTEMENTS GARNEAU



Les Vêtements **Raoul Garneau inc.**

Mail St-Roch — Place Fleur de Lys — Place Laurier (mail nord)

SEUL? SEULE?
 FAITES CONFIANCE
sps
 BUT SÉRIELX SEULEMENT
 de 13h à 20h30
 694-1883
 900 Pl. d'Youville
 suite 120, Québec

Par tradition
 les Québécois
 aiment faire
Ripaille
 9, rue Buade,
 Québec
 692-2450
 Bonne chère
 Prix raisonnables
 Nouvelle carte
 Autres spécialités
 Déjeuner \$4.75 et plus
 Souper \$8.50 et plus



PASSEZ-NOUS
 UN
 COUP DE FIL

Un simple appel
 suffit pour
 prendre un
 abonnement et
 recevoir Le Soleil
 chez vous.

647-3333
 entre
 8h30 et 19h30
 du lundi au vendredi



Transports Canada Transport Canada
 Garde côtière Coast Guard

PERMIS D'OCCUPATION D'ESPACE
 QUAI DE BAIE-COMEAU
 Des offres sont demandées pour l'octroi d'un permis d'occupation d'un espace sur le quai de Baie-Comeau pour l'exploitation d'une cantine mobile, à des périodes déterminées, pour l'utilisation exclusive des employés de la compagnie Québec North Shore à Baie-Comeau.
 Les documents relatifs à ces offres peuvent être obtenus à l'adresse suivante: Surintendant, Gestion du matériel, Transports Canada, Garde côtière canadienne, District de Québec, 101, boul. Champlain, Québec G1K 4H9 ou du maître de poste de Baie-Comeau.
 Les offres, sous pli cacheté et adressées au Surintendant de la Gestion du matériel, à l'adresse susmentionnée, seront reçues jusqu'au 24 avril 1981, 15:00 heures, heure locale.
 Jacques Lorquet,
 Gérant de District.
Canada

Surplus de \$1,122,000 à Ste-Foy

par Vincent CLICHE

Les états financiers de la ville de Sainte-Foy pour 1980, déposés lors de la dernière assemblée du conseil municipal, démontrent un excédent des revenus sur les dépenses pour un montant de \$1,122,000.

Les revenus anticipés de \$50.8 millions ont été, en réalité, de \$53,395,000, notamment en raison de revenus supérieurs en provenance des taxes foncières, des compensations tenant lieu de taxes, des transferts inconditionnels et conditionnels, des impositions de droits et amendes et de la taxe d'affaires.

Quant aux dépenses prévues de \$50.8 millions, elles ont été en fait de \$52,273,000, les principaux écarts provenant des frais de financement, d'une appropriation de déficit, de la quote-part au BAEQM et de l'administration générale.

La capitalisation des intérêts et des taxes au coût d'acquisition des terrains de la section des activités immobilières a causé un excédent des coûts sur les montants autorisés de \$1,489,165. Ce déficit devra faire l'objet d'un règlement.

Enfin pour 1980, les revenus de la section du fonds industriel ont été supérieurs aux dépenses pour un montant de \$22,000; ce qui porte le surplus accumulé à \$367,000.

Notons pour terminer que l'endettement à long terme par capita était de \$1,306 en 1980 à Sainte-Foy.

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Dans Chauveau et La Peltrie Du suspense jusqu'à la fin

une analyse de André DIONNE

Le retrait de la vie politique de M. Louis O'Neill comme représentant du Parti québécois dans le district électoral de Chauveau et la refonte de la carte électorale du Québec sont les deux facteurs qui ont fait que les populations des nouvelles circonscriptions électorales de La Peltrie et de Chauveau ont fait que les électeurs seront tenus en haleine jusqu'au décompte des votes.

Les candidats du Parti québécois et du Parti libéral du Québec, une femme et trois hommes, tous imposants, sont de nouvelles figures en politique du moins pour le grand public.

Les deux candidats de l'Union nationale, Jean-Pierre Villeneuve (dans Chauveau) et Laval Tardif (dans La Peltrie) ne devraient pas recueillir plus de 3 pour 100 des voix quoique ce faible pourcentage des suffrages exprimés appliqué au district de Chauveau peut faire toute la différence.

Dans le district de La Peltrie, la partie la plus urbanisée de l'ancien Chauveau, les péquistes ont une avance théorique de 3,750 voix et dans le nouveau Chauveau, cette avance est réduite à 1,863 voix.

Les populations habilitées à voter ont augmenté de façon importante par rapport à 1976: 6,944 électeurs dans La Peltrie et 8,296 électeurs dans Chauveau.

Mme Pauline Marois, 32 ans, candidate du Parti québécois dans La Peltrie, chef de cabinet de Mme Lise Payette, ministre d'État à la Condition féminine, possède donc une forte avance sur son adversaire libéral, Jean-Guy Carignan, 39 ans, administrateur.

Il n'y a aucun doute à moins d'une vague libérale comme en 1973, que Mme Marois conservera à tout le moins la solide avance que lui laissait Louis O'Neill; il faut croire plutôt à une majorité accrue.

Dans la circonscription de Chauveau, c'est moins simple. Les libéraux, M. Claude Ryan en tête, ont désigné un candidat prestigieux, ancien sous-ministre de la Justice, haut fonctionnaire reconnu depuis une dizaine d'années, Me René Dussault, 41 ans.

Les membres du Parti québécois de Chauveau ont accordé leur faveur à M. Raymond Brouillet, professeur de philosophie à Laval, 48 ans, militant du parti depuis 1970.

Pour une bonne part, les statistiques des votes antérieurs (1976 et le référendum) et les évaluations

qui en découlent donnent raison à ce dernier.

La Peltrie

Dans la nouvelle circonscription de La Peltrie, les chiffres sont d'une précision étonnante quant à l'issue du vote du 13 avril prochain.

La population de la nouvelle circonscription de La Peltrie, d'un âge moyen jeune (plus de 60 pour 100 des électeurs autant dans Chauveau que dans La Peltrie ont 44 ans et moins), est regroupée autour de 3 centres urbains et 2 autres semi-urbains.

Lors du référendum de mai dernier, les votants de 3 de ces centres ont accordé une majorité à l'option du "OUI": Saint-Augustin, Cap-Rouge et Neufchâtel (356 voix). Les populations des deux autres centres, l'Ancienne-Lorette et le quartier laurentien de Sainte-Foy accordent majoritairement leurs votes à l'option du "NON" pour assurer à cette option une très faible majorité (22 voix) dans l'ensemble de la circonscription. Les intentions de vote sont claires.

En 1976, l'UN et le Crédit social avaient raflé 13,7 pour 100 des voix et même si ce bloc d'électeurs glissait du côté du Parti libéral,

le Parti québécois conserverait quand même la représentation du district électoral.

On peut donc croire à la faveur du mouvement favorisant le PQ à un accroissement de la majorité péquiste dans cette circonscription.

Chauveau

Théoriquement, selon la loi des chiffres qui n'est d'ailleurs pas la seule à déterminer les résultats des élections, le PQ devrait conserver la représentation du nouveau district électoral, quoique par une marge plus faible, faiblesse statistique sensible aux autres facteurs tels le vote anglophone (inférieur à 7 pour 100 et non 10 pour 100 comme on l'affirme), le prestige, le travail et le contact personnel auprès de la population.

Dans Chauveau, la proportion de votes accordés en 1976 aux tiers partis, UN et Crédit social (17,3 pour 100 pour 6,409 voix), jouera un rôle déterminant: si ces votes glissent en faveur du Parti libéral, la victoire de René Dussault est acquise.

De même, si le Parti québécois n'améliore pas ses "performances" par rapport à 1976 et au référendum, la représentation du Parti libéral dans Chauveau est

assurée compte tenu de la faiblesse plus que vraisemblable du vote unioniste. Une telle hypothèse signifierait un accroissement du vote libéral de façon très importante, ce qui est improbable dans le contexte de l'impopularité du chef du Parti libéral, M. Claude Ryan.

D'autre part, si l'hypothèse d'une grande popularité du Parti québécois se vérifie (61 pour 100 dans la région de Québec selon Sorecom), les péquistes de Chauveau verront quadrupler leur majorité.

Enfin pour conclure la discussion mathématique, si les péquistes améliorent leur "score" de 1,1 pour 100 (390 voix seulement) par rapport à celui du référendum (47,4 pour 100), péquistes et libéraux se retrouvent nez à nez, ce qui est peu vraisemblable compte tenu de la faveur du Parti québécois.

Le vote de l'Union nationale, même faible, et l'impopularité du chef du Parti libéral, deux facteurs alliés à la faveur du "bon gouvernement" de René Lévesque, auront probablement raison du prestige et de l'effort de Me René Dussault, selon la loi des chiffres.

Sainte-Foy: des citoyens veulent leur part de l'écran acoustique du boulevard Henri IV

Le conseil municipal de Sainte-Foy a adopté lundi soir un règlement d'emprunt prévoyant la pose d'un écran acoustique au montant de \$66,000 sur le boulevard Henri IV, entre les chemins Sainte-Foy et Quatre-Bourgeois.

Cette décision attendue depuis très longtemps n'a cependant pas eu l'heur de plaire à un groupe de citoyens de la rue Jacques-Berthiaume, dont les habitations sont situées entre le chemin Sainte-Foy et le boulevard du Versant-Nord et qui veulent leur part de cet écran acoustique.

Ce groupe de citoyens est venu dire au conseil municipal qu'ils vivaient dans un bruit infernal, jour et nuit, à cause de la circulation automobile intense et de la circulation lourde sur le boulevard Henri IV.

Selon eux, le conseil municipal aurait dû s'occuper également des problèmes des résidents de la rue Jacques-Berthiaume qui demeurent depuis de nombreuses années à Sainte-Foy.

Selon l'une d'elles, lorsqu'elle a parlé de ce problème au maire Bernardin Morin, la seule chose que ce dernier a su répondre a été de lui conseiller de trouver "un poisson" et de lui vendre sa maison. D'ailleurs, hier soir, cette dame a fait une offre en ce sens au maire Morin.

Davie: négociation au point mort

par Gilles PEPIN

LAUZON — La situation est un peu tendue et les négociations sont au point mort, depuis un peu plus de 15 jours, entre la direction du chantier Davie Limitée à Lauzon, et celle du syndicat de quelque 2,000 membres.

La présence d'un conciliateur, M. Jean De Grand Maison, délégué par le ministère du Travail depuis une semaine, pourrait peut-être contribuer à améliorer les affaires; celui-ci tente actuellement de rapprocher les parties pour que reprenne la négociation, qui a été amorcée le 9 février dernier, sans grand résultat, en vue du renouvellement du contrat de travail expiré depuis le 1er janvier 1981.

Le président syndical, M. Yves Deschênes, a remis un communiqué au SOLEIL, hier, en signalant que la compagnie a elle-même rompu la négociation, "soi-disant qu'elle ne voulait pas négocier sous pression". C'était au lendemain d'une assemblée générale où les membres avaient unanimement résolu de ne plus travailler sur temps.

"Dans la convention collective, le surtemps est volontaire et, de plus, il est mentionné que la compagnie évite, autant que possible de faire exécuter du surtemps". M. Deschênes croit donc que c'est le droit des travailleurs, s'ils décident de ne plus faire de surtemps, et que ce n'est pas une raison pour que la compagnie arrête de négocier. "Et qu'est-ce que la compagnie ferait si, au lendemain de la signature de la convention, les travailleurs ne font plus de temps supplémentaire parce qu'ils sont capables de vivre avec 40 heures par semaine?"

La partie syndicale a toujours été prête à négocier et elle l'est toujours, assure le président Deschênes, qui accuse l'employeur de retarder la négociation inutilement. "Par l'entremise du conciliateur, la compagnie maintient toujours que, si le surtemps ne reprend pas, elle ne négociera pas. Encore une fois, il faudrait que le syndicat se plie au désir de M. Casavant et compagnie

(v.p. ressources humaines)".

"Nous avons fait un compromis à la compagnie, par l'entremise du conciliateur. Si la compagnie est réellement de bonne foi, qu'elle négocie pendant les quinze prochains jours. Ensuite on ira en assemblée générale faire rapport à nos membres du déroulement de la négociation de ces 15 jours, afin de reconsidérer la décision prise antérieurement pour le temps supplémentaire. La compagnie étudie notre proposition et le conciliateur doit nous faire rapport dans les prochains jours. Pour le moment, la rencontre que nous avons eue lundi avec le conciliateur n'a pas porté fruit, c'est-à-dire que les négociations sont toujours au point mort".

Provocation?

M. Yves Deschênes considère que la compagnie a provoqué les employés en commençant un contrôle sévère et inhabituel des heures de travail par la remise des cartes de temps à la dernière minute et par une coupure de salaire à certains employés, en pleine période de négociation.

"Qu'est-ce que la compagnie aurait dit si nous avions interrompu les négociations à ce moment-là, soi-disant que nous ne voulions pas négocier sous pression?... Non, nous n'avons pas réagi parce que nous avons compris que c'était légal de vouloir le respect de la convention collective."

Le président du syndicat se demande si l'employeur, lorsque celui-ci reprochait la lenteur des négociations, désirait que le syndicat laisse tomber toutes ses demandes pour que la négociation se déroule rapidement.

"C'est vrai qu'il y a beaucoup de demandes, admet M. Deschênes, mais il ne faut pas oublier qu'en 1978 les employés ont donné une chance à la compagnie parce qu'elle disait qu'elle n'avait pas de commande. Aujourd'hui, elle a beaucoup de commandes, mais il faudrait encore donner une

chance à la Davie, parce qu'elle dit qu'elle va perdre ses clients."

M. Deschênes a signalé que dans une circulaire appelée: "Dialogue" et qui a été remise à tous les travailleurs, le 10 mars, Davie annonçait l'obtention d'un trophée "Mercure" en raison d'une performance exceptionnelle dans la production. M. Deschênes a tenu aussi à rappeler des paroles de M. Lafrance, vice-président exécutif aux opérations: "Les administrateurs de Davie se sentent honorés de cette marque d'appréciation et croient que tous et chacun chez Davie peuvent se réjouir de cette gratification et en être très fiers". M. Lafrance disait aussi qu'ensemble les objectifs allaient être rencontrés.



20%
DE RABAIS sur tous les manteaux longs pour le printemps

Profitez de cette occasion avant **PÂQUES!**

J. M. CLEMENT L.T.E.E.

Centre d'achats Place Ste-Foy 653-9363



ENSEMBLE MODULAIRE
5 pièces (3 coins, 2 centres)

Velours côtelé, cordonné ou coussins en toile, couleurs contrastantes.
3 beiges - 2 brun - 1 brandy.

\$694

SPECIAUX SURPRISES
sur meubles tubulaires
AMISCO

phil inc.
"Votre confort ça nous touche"

563, rte Trans-Canada
Lévis - G6V 1H5/833-0930

CHAUSSURES
CHRISTIAN

CHAUSSURE A L'ÉTÉ AUX PIEDS
Pour elle, une sandale de cuir délicate à talon plein. Le dessus du pied couronné d'un triple jeu de noeuds.

\$72.00



Place Laurier
Place Fleur de Lys
Place Ste-Foy

Disponible dans la majorité de nos magasins

Le gérant de Lévis: encore les tribunaux



claude masson

"Alea jacta est". Le sort en est jeté! La ville de Lévis récidive en mettant une nouvelle fois en marche une longue, coûteuse et pénible procédure judiciaire pour avoir la tête de son ex-gérant municipal, M. André Ouellet, dont la destitution en 1977 vient d'être rejetée par la Commission municipale du Québec.

Sans mettre en cause le fond de la requête en annulation de ce jugement, — requête déposée devant la cour supérieure et qu'il appartiendra aux tribunaux seuls d'évaluer — il faut déplorer la décision politique prise en ce sens, lundi soir, par les élus municipaux de Lévis.

Après trois ans de procédés judiciaires jusqu'en Cour suprême, d'incertitude créée dans la population de Lévis, de polémique autour de cette affaire, de frais d'avocat importants pour tenter vainement d'avoir raison, les édiles décident à nouveau d'ouvrir les coffres publics pour puiser l'argent nécessaire à de nouvelles procédures judiciaires.

Le maire Vincent F. Chagnon, qui se complait dans son double rôle de maire-gérant depuis la destitution de l'ex-gérant, a avoué ses intentions aux contribuables: "Nous voulons que notre décision d'élus municipaux soit respectée."

A partir de là, tous les moyens deviennent-ils bons pour avoir gain de cause? Pourquoi se cramponner dans une attitude orgueilleuse d'hommes publics qui ne veulent pas admettre leur erreur? Car, sur les 29 griefs reprochés par l'administration de Lévis du temps, à l'endroit de M. Ouellet, aucun n'a été retenu par la Commission municipale.

La ville de Lévis peut reprendre tout le chemin parcouru: cour supérieure, cour d'appel, Cour suprême s'il le faut. Mais l'individu qui a déjà perdu sa réputation dans le milieu municipal par suite de ce congédiement doit en outre défrayer de sa poche des milliers de dollars en frais d'avocat.

Les pouvoirs publics ont une arme puissante: les fonds publics. Un citoyen ne peut recourir qu'à lui-même.



Comme cela se fait fréquemment dans la fonction publique ou dans l'entreprise privée, n'aurait-il pas été préférable de négocier une entente acceptable pour les deux parties? Une façon élégante pour la ville et pour M. Ouellet de sortir de l'impasse?

L'administration municipale prétend que l'ex-gérant réclamait \$150,000 de compensation pour perte d'emploi, dommages à sa réputation et frais d'avocat encourus depuis trois ans.

Mais une véritable négociation a-t-elle eu lieu? Une seule rencontre s'est déroulée entre les parties depuis le dépôt du jugement de la Commission municipale en faveur du gérant. Est-ce cela une négociation véritable?

Bien entendu, si l'ex-gérant avait maintenu une telle réclamation sans broncher, les élus de Lévis auraient fait preuve de responsabilité en refusant de se rendre à pareille demande. Mais la négociation a-t-elle été poussée jusqu'à sa limite. La ville de Lévis a-t-elle fait elle-même des offres raisonnables, acceptables?

Le dossier du maire Chagnon n'est pas très reluisant dans cette "affaire Ouellet".

le monde vu d'ici

Le Liban, ce beau pays qu'on oublie



paul lachance

Les combats qui ont repris au Liban, depuis une semaine, seraient en train d'acculer ce magnifique pays à "la limite de la survie". La guerre civile pointerait à l'horizon et la situation pousserait vraisemblablement Israël à intervenir. On entrevoit d'ici la suite du drame.

Le cas est si sérieux que, dimanche, le représentant libanais à l'ONU a déclaré: "Ce qui est en jeu maintenant, c'est notre capacité à demeurer un Etat et un peuple unitaire." Autrement dit, le Liban est exposé au démembrement politique et national.

L'opinion publique s'est habituée, comme ce fut le cas pour le Vietnam, aux conflits qui déchirent le Liban depuis plus de cinq ans. Le bilan le plus optimiste fait état de 15,000 morts. Beyrouth, la ca-

pitale, serait complètement ravagée. Mais, néanmoins, l'armée syrienne, munie de puissants blindés soviétiques, n'en continue pas moins de disputer les ruines aux milices chrétiennes qui se battent avec des armes volées à l'ennemi. En somme, un combat fort inégal dont l'issue ne fait pas de doute si les choses en restent ainsi.

L'histoire du calvaire libanais est arabe et fait partie du conflit qui secoue le Moyen-Orient. Il y a actuellement au Liban quelque 1,700,000 chrétiens contre environ 1,500,000 Arabes libanais et 800,000 Palestiniens. Regroupés dans des ghettos, ces derniers font office de mercenaires pour le compte des Syriens, des Irakiens, des Libyens ou des Russes. Tous ensemble, les gouvernements de ces pays ont recruté jusqu'à 60,000 fedayin qui, fortement armés, en sont venus, en 1976, à constituer un état dans l'Etat.

C'est à ce moment que la Syrie a envahi le Liban sous le prétexte d'aider ses protégés



revue de presse ■ Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux de langue anglaise et traduits par la Presse canadienne.

Une dangereuse érosion

Les menaces proférées par le ministre de la Santé Mme Monique Bégin, et les réactions hostiles des ministres provinciaux de la Santé ne sont décidément pas propices à résoudre ce qui est devenu un grave problème pour le régime national d'assurance-santé.

Au cours d'une conférence de presse, Mme Bégin a déclaré que quand les négociations seront commencées en vue d'un nouvel accord fédéral-provincial sur le partage des frais de Medicare, elle se servira du pouvoir financier d'Ottawa pour exhorter les provinces à faire cesser, chez les médecins, l'imposition d'honoraires supplémentaires.

Et ceci, comme l'a déclaré l'ancien juge de la Cour suprême, M. Emmett Hall, dans un rapport sur Medicare rendu public l'automne dernier, menace de mettre en péril tout le régime canadien d'assurance-santé.

Pour prévenir la destruction du système, M. Hall présentait deux recommandations: que les honoraires

supplémentaires soient interdits, et que la rémunération du médecin soit adéquate et calculée au cours de négociations collectives de bonne foi entre les associations médicales provinciales et les gouvernements provinciaux, avec recours à un arbitrage obligatoire advenant l'échec des négociations.

Jusqu'à maintenant, rien n'indique qu'aucune province n'ait fait quoi que ce soit pour mettre en application la recommandation du juge Hall.

Par conséquent, les ministres provinciaux de la Santé, au lieu d'en vouloir à Mme Bégin, devraient prendre les mesures nécessaires pour arrêter l'érosion du système d'assurance-santé avant qu'il soit irrécupérable. — Le 23 mars.

The Toronto Star

Autre revanche des berceaux?

Quelqu'un devrait rappeler à M. René Lévesque nous sommes en 1981, et non en 1681. Il y a trois cents ans, le gouvernement colonial de Nouvelle-France offrait de l'argent aux couples qui élevaient des familles nombreuses. Il achetait des bûches pour peupler le Nouveau Monde.

Trois siècles plus tard, celui qui serait le gouverneur d'une nouvelle Nouvelle-France achète des votes en offrant une variante de la même prime. Allez et multipliez-vous, dit-il aux Québécois, et vous pourrez rembourser une hypothèque au gouvernement sur votre nouvelle maison en ayant des enfants.

Dans la poursuite de son rêve d'un Québec indépendant, M. Lévesque remet à l'ordre du jour la vieille théorie de la revanche des berceaux.

C'est vraiment faire fi des réalités

du monde d'aujourd'hui, mais il n'y a rien d'étonnant à cela. Le concept lui-même d'un minuscule Etat français séparé, dans une Amérique du Nord anglophone, n'est pas réaliste. Si M. Lévesque se donnait la peine de jeter un coup d'oeil, même rapide, sur la situation économique au pays, il verrait que très peu de gens peuvent se payer le luxe de familles nombreuses.

Et que doivent penser les autres contribuables de l'offre faite par M. Lévesque de subventionner l'achat de maisons à deux ou à trois logements, autrement dit des propriétés susceptibles de produire des revenus et qui assurent déjà d'autres exemptions fiscales? Il est étrange, en vérité, qu'un gouvernement socialisant comme le Parti québécois assure un abri fiscal déguisé sous un subside à la famille.

Du point de vue moral, la proposition de M. Lévesque est répuugnante. Un grand nombre des problèmes universels actuels, depuis la pénurie de nourriture et de fuel jusqu'à la contamination de l'environnement, proviennent directement du fait que le monde est surpeuplé. Mais pour son propre bénéfice à court terme, M. Lévesque est prêt à retourner trois cents ans en arrière et à acheter des bûches, à acheter des votes tout en augmentant le problème démographique. Sa proposition laisse à penser que le prochain référendum sur l'indépendance a été reporté de 18 ans, jusqu'au moment où les bûches en question auront atteint l'âge de voter. — Le 24 mars.

The Ottawa Citizen

Un projet louable

Une fuite d'information en provenance du gouvernement fédéral indique qu'Ottawa songe à absoudre les personnes trouvées coupables dans le passé de possession simple de marijuana, dans le cadre d'un projet de loi visant à abolir la pénalité criminelle pour ce délit.

Les adversaires d'une ligne de conduite plus libérale concernant le cannabis — marijuana et hashish — ont réussi à retarder cette libéralisation depuis une décennie, sous le prétexte que cela produirait une société de drogués.

La question à débattre, c'est de savoir s'il est juste de continuer à accabler les individus de dossiers criminels, quand ils sont trouvés en possession de petites quantités de cannabis. Le projet des libéraux donnerait à plus de 200,000 Canadiens qui ont déjà été trouvés coupables de posséder du cannabis, et il traiterait la possession de petites quantités de cannabis comme un délit non criminel, sujet à une pénalité maximum de \$200 d'amende — en remplacement de la peine maximum actuelle, moyennéageuse, de sept ans d'emprisonnement.

Il y a quelques centaines d'années, en Europe, les gens pouvaient être pendus pour avoir volé un pain. Ils ne le sont plus. Cela ne veut pas dire que la société tolère maintenant le vol, mais simplement que la punition est proportionnée à l'offense.

Au Canada, on n'emprisonne pas les gens qui boivent trop ou qui fument trois paquets de cigarettes par jour. On n'impose pas non plus de peine criminelle à ceux qui conduisent à une vitesse excessive. Cela ne signifie pas que la société approuve ces choses. — Le 27 mars.

The Gazette

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Qui tente de tromper le Québec?



gilles lesage

Qui tente de tromper les électeurs du Québec avec le lourd et encombrant dossier constitutionnel?

M. Trudeau prétend que ce sont les huit provinces dissidentes (mieux, résistantes) à son projet de rapatriement unilatéral; à ses yeux, elles essaient de faire croire faussement qu'elles se sont entendues sur une formule différente de la sienne, et elles se servent des tribunaux uniquement pour gagner du temps. Ce à quoi on peut lui rétorquer avec pertinence que les 8 n'auraient pas convenu de se rencontrer trois jours après les élections québécoises s'il n'y avait pas au moins possibilité d'accord. Car il ne faut pas oublier que ces provinces représentent toutes les régions du pays et que leurs gouvernements sont fort différents: il y a tout un monde, par exemple, entre M. Lévesque et M. Lyon, premier ministre du Manitoba. Le moins que M. Trudeau devrait faire, ce serait au moins d'entendre ce qu'ils ont à lui dire, et sans condition préalable. Mais ce serait trop beau.

Aussi dramatique soit-il, le projet de M. Trudeau de rencontrer ses homologues est assorti d'étranges conditions, d'ailleurs qualifiées d'inacceptables, d'insultantes et d'arrogantes par des premiers ministres. M. Lévesque, lui, a parlé de "chantage" envers les provinces. Et, sur la base des informations disponibles hier soir, les homologues de M. Trudeau sont justifiés de roussir. A qui fera-t-on croire que MM. Bennett, Lougheed ou Peckford veulent donner un coup de pouce à leur allié circonstanciel, M. Lévesque?

M. Ryan a semblé le croire dans une déclaration récente où il s'attaquait aux 8 résistants, voulant de toute évidence atteindre M. Lévesque. Mais il a heureusement atténué ses durs propos hier, expliquant pourquoi il n'irait pas à Ottawa dès le 16, s'il est élu lundi. Il gardera intact le front commun des provinces et l'offensive devant les tribunaux, qu'il fut d'ailleurs l'un des premiers à réclamer, dès l'automne. Mais il ne serait — pour dix à quinze jours — que le premier ministre désigné, et il aurait besoin d'un certain délai pour se familiariser avec le dossier. Ces explications sont pleines de sens.

M. Claude Morin, qui les connaissait (elles faisaient l'objet de la manchette de la Gazette du matin), s'en est pourtant pris injustement à M. Ryan, l'accusant d'être un "lâcheur" à un moment très important de l'histoire du Québec. Le député-ministre de Louis-Hébert, qui a fait jusqu'à hier une campagne efficace, a choisi un thème inopportun pour sortir de sa récente réserve. Mais, M. Ryan s'est probablement attiré ce coup bas en accusant M. Lévesque et ses ministres des pires abominations. Sur le chemin de l'outrance verbale réciproque, où s'arrêtera-t-on? Heureusement, la morne campagne prend fin dans quatre jours.

Comme on le voit, le dossier constitutionnel continue de hanter les esprits de nos personnages politiques et de nous pourchasser jusqu'au milieu des festivités entourant la tonitruante sortie du film Les Plouffe.

Que M. Lévesque soit réélu, ou que M. Ryan accède aux hautes fonctions qu'il recherche depuis trois ans, le premier ministre devra, bon gré mal gré, en faire sa première priorité, dès mardi matin. Et il ne sera heureusement pas question de défaire ce que le Québec a réussi à faire avec sept autres provinces.

Que l'on soit d'accord avec M. Lévesque ou M. Ryan, aucun des deux ne tente de tromper le Québec. On ne peut hélas en dire autant de M. Trudeau, le chevalier servant de Cécile Plouffe...

Matapédia et Rimouski Un face à face libéraux-péquistes

par
Jean-Claude Paquet

RIMOUSKI — Alors que les candidats en présence dans Matapédia et Rimouski ont amorcé le sprint final, il ne semble pas faire de doute que dans ces deux circonscriptions, comme c'est généralement le cas dans le reste de la province, la lutte se fait principalement entre les candidats du Parti québécois et du Parti libéral, même si l'UN est représentée dans les deux comités, et qu'il y a deux autres candidats dans celle de Rimouski.

Matapédia

Voilà une circonscription où une promesse d'envergure, non tenue, soit la papeterie, risque de causer de sérieux ennuis au député sortant et candidat du PQ, M. Léopold Marquis.

Même si ce dernier affirmait récemment que le dossier de la papeterie n'aura pas une influence déterminante dans la présente campagne, il n'en demeure pas moins que ses deux adversaires martèlent constamment ce clou et l'on peut en observer les effets sur les pointages effectués par les partis.

Les trois candidats mènent une campagne de tous les instants. Le péquiste et

le libéral Aldy Lévesque tiennent des assemblées publiques dans les différentes municipalités, mais avec des participations mitigées, ce qui semblerait indiquer un certain désabusement. Mais tous font du porte à porte et du "serrage" de mains dans les lieux publics et de travail, ce qui constitue peut-être l'essentiel de la campagne du candidat UN, M. Eudore Allard.

M. Allard est un homme bien connu dans la circonscription et profite de la déception des électeurs, de sorte qu'il se dit confiant de remporter cette élection, ce qui n'est quand même pas un avis généralement partagé.

Bref, Matapédia pourrait bien être une circonscription surprise. Le député sortant a des chances d'obtenir un deuxième mandat si le candidat de l'Union nationale prend plus de 10 pour 100 des voix, ce qui apparaît quand même douteux. Dans le cas contraire, le libéral a de fortes chances, c'est du moins ce que me porte à croire un coup d'oeil indiscret sur des pointages effectués par le PQ, dans le nord du comté où la victoire était normalement acquise au candidat péquiste.

Autrement dit, il serait fort surprenant que le député sortant soit réélu avec une majorité analogue à la dernière, qui dépassait les 5.000 voix. Mais si le libéral l'emporte, il ne devrait pas non plus avoir une majorité fulgurante.

Rimouski

Rimouski compte cinq candidats, dont un dernier qui s'est inscrit quelques heures avant la fermeture des mises en candidature, le marxiste-léniniste Normand Fournier, un homme de la région mais qui demeure maintenant à Montréal. Il y a également une candidate du Parti communiste ouvrier, Mme Régine Valois, qui s'est présentée et a obtenu moins de 200 voix à la dernière élection fédérale.

Alors qu'une bonne majorité de gens ne sont même pas au courant de l'existence du premier comme candidat, Mme Valois a mené une campagne à sa manière, par des rencontres dans les milieux universitaires et scolaires. Mais disons-le tout de suite, ces deux candidats ne devraient entretenir aucun espoir.

Reste le député sortant Alain Marcoux, du PQ, le candidat libéral Georges Fafard, ex-commandant de la Sûreté du Québec pour l'Est du Québec et le candidat de l'Union nationale, Maurice Bouillon.

Ici comme ailleurs, la campagne ne fait grimper personne dans les poteaux. Mais la lutte se fait définitivement entre le candidat libéral et le député sortant. M. Marcoux tient des assemblées publiques dans toutes les paroisses du comté, ce qui

doit effectivement être sa dixième tournée depuis son élection en 1976. Il a su réserver quelques décisions gouvernementales pour la campagne électorale, comme la décision de construire la bibliothèque de l'université du Québec à Rimouski, et la rénovation de l'école de Sacré-Coeur. C'est un homme bien vu dans le comté, très présent et dont la personnalité n'est finalement pas étrangère au OUI majoritaire, lors du référendum.

Le candidat libéral a concentré ses efforts sur le contact personnel pendant la campagne, tenant relativement peu d'assemblées publiques. C'est une tactique que ne partagent pas tous les organisateurs du parti dans le comté. Mais la campagne signale bien sa présence. Enfin, les candidats de ces trois partis ont reçu la visite de leur chef au cours de la campagne. L'UN fait une campagne honnête, mais qui risque peu de se traduire par une véritable percée. Le libéral porte de fréquentes attaques contre l'inefficacité de son principal adversaire, mais ce dernier fait porter sa campagne sur les réalisations de son parti en cours de mandat, et peu de gens mettent en doute sa réélection, même s'il se pourrait qu'il ne connaisse pas un accroissement de sa majorité comme semblent l'espérer certains organisateurs du PQ.

Si on lui accorde toute l'importance qu'elle mérite, la campagne des chefs des trois partis n'est pas la seule campagne en cours. Chacun des comtés du Québec vit sa propre aventure électorale. LE SOLEIL publie cette semaine, sous la plume de ses journalistes régionaux, une analyse de la position des candidats dans chacune des circonscriptions desservies par le journal de même que celles de la région de Montréal. Cette série se poursuit aujourd'hui avec Matapédia, Rimouski, Montmagny-L'Islet, Kamouraska-Témiscouata, Rivière-du-Loup, Matane, Bonaventure, Gaspé et les Iles-de-la-Madeleine.

Matane, Bonaventure, Gaspé et Iles-de-la-Madeleine Tous les jeux ne sont pas encore faits

par **Michel Corbeil**

MATANE — Tout comme en 1976, l'échiquier électoral pourrait être bouleversé dans les comtés de Matane, Gaspé, Bonaventure et des Iles-de-la-Madeleine.

En 1976, un seul député du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Gérard D. Lévesque, dans Bonaventure, a réussi à conserver son comté. Cette année, le député qui semble le plus en avance est M. Yves Bérubé (le député du Parti québécois (PQ) dans la circonscription de Matane).

Exception faite de Gaspé, représenté par M. Michel Le Moignan de l'Union nationale (UN), la lutte se fait à deux. Ailleurs, les unionistes mènent une campagne avec peu de moyens et encore moins d'espoir, des organisateurs ne se cachant pas pour dire qu'ils visent avant tout à préserver "le plancher de votes".

Matane

Dans Matane, M. Bérubé et son organisation ont mené une campagne disciplinée et active, même s'ils se sentent en avance. Le député-ministre a été présent dans le comté ces quatre dernières années. Il s'est davantage depuis le début de la campagne par le biais d'assemblées publiques et il ne dédaigne aucune tribune pour colporter son message. Dans un comté dépendant de l'industrie fo-

restière largement, il estime avoir fait un bon travail dans le domaine et promet qu'il consacrerait un deuxième mandat, s'il est élu, au domaine minier.

Pas un seul observateur de la scène locale ne semble douter de la victoire de M. Bérubé qui a été un ministre important dans le gouvernement Lévesque, occupant le poste de titulaire de l'Énergie et des Ressources.

Être négligé, c'est paradoxalement un atout sur lequel compte le PLQ: à force de donner les péquistes en avance, ces derniers ne se sentiront pas obligés de voter, disent des libéraux. "La clé d'une victoire, c'est de faire sortir le vote", fait l'un d'entre eux en allusion à l'atmosphère de calme qui baigne la campagne dans Matane.

"Une organisation électorale, ce n'est pas seulement de coller des affiches", ajoute-t-on. De fait, malgré des problèmes internes en début de campagne, le PLQ "travaille" le comté. Cependant, la machine péquiste tourne à plein régime.

Pour l'instant, net avantage pour M. Bérubé.

Bonaventure

L'élection s'annonçait comme une simple formalité pour cette circonscription qui a élu et réélu M. Gérard D. Lévesque depuis 1956. Le comportement agressif du candidat péquiste, M. Claude Martel, également maire de Ca-

plan, en a décidé autrement. L'acharnement du candidat du PQ a amené le député sortant à procéder à des "mises au point". Fait significatif: M. Lévesque tient cinq assemblées publiques plutôt qu'une seule, comme en 1976.

Les fervents partisans libéraux jurent que M. Martel a pris la mauvaise tactique: "Les gens se révoltent. On n'attaque pas ainsi le doyen de l'Assemblée nationale", s'exclame un "libéral teint". Peut-être bien, mais le candidat Martel est résolu à jouer d'agressivité jusqu'au bout, quitte à périr par les attaques qu'il lance. En assemblée, en publicité, il apostrophe "Gérard D.", "M. Sourire" et "Le député absent du comté".

Malgré tout, l'avantage demeure pour ce dernier.

Gaspé

Le député unioniste sortant de Gaspé, M. Michel Le Moignan, est sérieusement menacé. Il avait été élu avec des majorités de quelque 400 et 600 votes sur ses adversaires libéral et péquiste.

Consciente du fait que la défaite était en partie attribuable à la perte d'une partie du vote anglophone, l'organisation du candidat libéral Robert Pidgeon, ex-maire de Gaspé, a accordé une attention particulière aux anglophones qui forment 14 pour 100 de l'électorat de Gaspé. Les troupes de M. Pidgeon sont très confiantes que la division des votes ne les dé-

savantagera pas, cette fois. Rien n'est ménagé: le candidat sillonne le comté en long et en large, lui dont la candidature est mûrie depuis décembre, et les communiqués rédigés par son organisation pleuvent sur les tables des journalistes de la région.

Le candidat du PQ, M. Henri Lemay, semble le moins connu des trois dans le comté. Il pourrait être victime d'une désagréable surprise le 13 avril: l'UN pourrait faire des gains à ses dépens. Le PQ souhaite un Michel Le Moignan fort, mais certes pas à son corps défendant. Quant à M. Le Moignan, il mise sur une campagne menée à ras-le-sol, tablant sur le contact personnel et vantant ses mérites de bon député.

Même si tout est encore possible, le candidat libéral semble détenir l'avantage.

Iles-de-la-Madeleine

"Vas-tu cesser de dire que j'ai été élu par 60 voix de majorité et venir aux îles?" lance à la blague la députée sortant des Iles-de-la-Madeleine, Mme Denise Leblanc. Température obligeant, LE SOLEIL n'a pu se rendre sur place, mais les nombreux appels téléphoniques indiquent que les Madelinots pourraient demeurer dans le giron péquiste.

La lutte sera chaude. Le candidat libéral, M. Rosaire Arseneau, directeur

général de la Commission scolaire locale, compte sur une machine qui a organisé des assemblées dans toutes les municipalités. Madelinot, il ne peut tabler sur ce fait puisque Mme Leblanc l'est également. Il ne craint pas de s'appuyer sur sa position de fédéraliste: il est le seul dans l'Est du Québec à avoir invité un député fédéral à monter sur la même estrade que lui, il se juge seul apte à négocier des ententes avec ce palier de gouvernement.

Mme Leblanc table sur sa propre performance (1.000 emplois créés, surtout dans les pêcheries et par la mine de sel, dit-elle) et sur celle du "bon" gouvernement Lévesque. La manne fédérale en subventions, ces dernières années, pourrait curieusement servir sa cause: "Si le Québec n'investit pas dans la mine de sel et ne met pas de pression sur Ottawa, dit-elle en substance, le fédéral n'aurait pas consenti à donner des subventions aux îles."

Facteur non négligeable: les îles aiment bien être un député qui soit du bord du gouvernement. A tel point, que le candidat indépendant Réal Lapierre, dont les chances de se faire élire sont nulles, n'hésite pas à dire qu'il adopterait le pavillon du parti au pouvoir. La publication de sondages avant la fin de la campagne revêt une certaine importance.

La aussi, rien est définitif, mais Mme Leblanc conserve ses chances de réélection.

Montmagny-L'Islet, Kamouraska-Témiscouata et Rivière-du-Loup Une lutte sur des thèmes régionaux

par **Réal Laberge**

LA POCATIERE — Le retour surprise au bercail libéral de l'ex-ministre André Rousseau, son adversaire UN de 1976 apportera en extrêmes au député Julien Giasson la récupération de clientèle rouge lui permettant d'éviter le sort "du cimetièr des ministres" de Montmagny-L'Islet, qu'il a lui-même fait subir aux ex-ministres Jean-Paul Cloutier en 1970 et Fernand Lizotte en 1973.

Dans cette circonscription, ce n'est qu'en fin de semaine que s'est véritablement amorcée la campagne dans la partie de Montmagny jusqu'à ce moment indifférente à trois candidats venant tous trois du secteur de L'Islet.

Par ailleurs, dans Kamouraska-Témiscouata, le député péquiste Léonard Lévesque avait été porté par la vague anti-Bourassa et anti-Pelletier d'il y a quatre ans.

Avec sa faible majorité de 258 voix, dans une bande de territoire disparate que les trois candidats s'accordent à vouloir "reconvertir en (ses) deux circonscriptions distinctes" il ne pourra résister que difficilement à la forte personnalité du Dr Réginald Grand'Maison et au rapatriement libéral annoncé par la superconvention de Sully, dont les séquelles de mécontentement témiscouatain semblent mâtées, du moins en surface.

Alliant d'autre part, la popularité personnelle à la poussée d'un courant pé-

quiste, le député Jules Boucher semble de son côté en voie d'obtenir, avec une relative facilité, le second mandat qu'il sollicite de Rivière-du-Loup.

A d'autres indices que le "timide" candidat libéral Emilien Michaud tire de l'arrière, s'est ajouté en fin de semaine un sondage relativement sérieux réalisé par des étudiants et des professeurs du cégep local, qui donne 20 pour 100 aux libéraux, 41 pour 100 au PQ, et 2 pour 100 à l'UN. Pour atteindre la parité du suffrage péquiste, le candidat libéral devrait s'approprier 88 pour 100 du groupe des indices se chiffrant à 28 pour 100.

Montmagny-L'Islet

Dans cette circonscription de 32.306 électeurs, qui a donné une majorité de 62 pour 100 au NON, Julien Giasson avait obtenu une majorité de 2.370 en 1976, l'important sur le candidat UN André Rousseau. Avec 6.850 voix, une de plus que les péquistes, ce dernier reléguait le PQ au 3e rang, avec le résultat que le jeune candidat unioniste Jean-Pierre Caron se retrouve aujourd'hui avec le budget électoral du 2e rang. Ce qui lui a permis d'entreprendre une campagne dynamique et active, damant parfois le pion à ses rivaux par des propositions inédites, comme celle d'une Semaine internationale de la famille en 1983.

De son côté, le candidat péquiste Jacques Leblanc "veut mettre à profit dans cette circonscription, l'expérience et

les connaissances acquises comme président du comité de consultation du Bas-Saint-Laurent pour la formation des MRC. Son équipe d'abord perturbée par la dénonciation d'une rivale perdante à l'investiture péquiste a incontestablement repris du "pep", surtout dans le secteur urbain de Montmagny. Mais on lui pardonne difficilement dans sa municipalité de Saint-Pamphile, dont il est un ex-maire, d'avoir accepté que l'usine de méthanol soit destinée à Saint-Juste, plutôt que située dans sa propre paroisse." Ce qui ne l'empêche pas d'affirmer que "le pointage s'en vient pas mal", dans sa circonscription.

Le député libéral Julien Giasson est cependant plus catégorique, mais avec prudence, ne s'attribuant "qu'une majorité légèrement accrue, d'après un pointage serré fait paroisse par paroisse." Il revendique un 4e mandat, cette fois "au pouvoir", de façon à effectuer un rattrapage en routes, foyers et autres oubliés péquistes à l'égard des circonscriptions de l'opposition.

Kamouraska-Témiscouata

Dans cette circonscription allant de Saint-Roch-des-Aulnaies au JAL et à la frontière du Nouveau-Brunswick, qui se prolonge en un croissant de 240 kilomètres incurvé vers Rivière-du-Loup, la campagne du porte à porte a fait place depuis quelques jours à une offensive de ralliements mobilisant les gros canons.

C'est une lutte de thèmes régionaux, à qui refilerait à l'autre la fermeture du laboratoire des sols de La Pocatière, l'épineuse question des abattoirs, les aléas des ZEC, ou une sévère déficience en foyers pour personnes âgées et lits pour soins prolongés et malades chroniques, surtout dans le Témiscouata, "toujours le grand oublié de l'autre bout du comté!"

Le candidat unioniste Jean-Luc Dion ne pourra au mieux que contenir la curée de ses deux adversaires, pour récupérer une clientèle de 5.304 votes UN.

Quant au député péquiste Léonard Lévesque, il lui est difficile de se départir d'une image tenace de "back-bencher" le plus silencieux de l'Assemblée nationale, même s'il rétorque que sa ténacité auprès des "instances politiques" lui a fait soustraire \$70 millions en quatre ans, avec un record de vitesse pour l'amphithéâtre du cégep de La Pocatière.

Dans une campagne axée sur la télévision et misant sur la réussite des projets qu'il a lancés, ainsi que sur sa facilité d'élocution, le dentiste Réginald Grand'Maison semble avoir suffisamment rallié les troupes libérales et éveillé les indices pour gagner Kamouraska-Témiscouata à son chef Ryan, comme il l'a fait à la présidence d'une campagne du NON majoritaire à 50 pour 100.

Rivière-du-Loup

C'est une circonscription qui surprendra bien des observateurs, si le dé-

puté péquiste Jules Boucher ne devait pas y maintenir sa majorité de 1.906 voix de 1976, et cela, en dépit d'une victoire du NON de 3.387 de majorité.

Dans cette circonscription ramenée à 28.672 électeurs et à un territoire homogène allant de Notre-Dame-du-Portage à Trois-Pistoles et excluant désormais le JAL, Jules Boucher n'est que peu contredit quand il s'affirme comme "un député présent, à plein temps et de tout le monde, y compris son adversaire libéral Emilien Michaud, qu'il a gavé de subventions." On admet encore généralement l'efficacité de son bureau politique, qui lui a permis "de faire faire du rattrapage de 49 pour 100 de satisfaction individuelle, dans le sondage du cégep local.

D'autre part, même s'il est le poulain du maire Yves Godbout, de Rivière-du-Loup, et jouit d'une réputation lui permettant de se présenter comme "l'ami de tous", le candidat libéral Emilien Michaud ne semble pas avoir embrayé la machine électorale rouge et ameuté les indices d'une façon suffisante à refouler un penchant péquiste.

D'autant plus, qu'un candidat unioniste moins désespérant qu'aux élections précédentes, M. Régent Raymond, ne pourra que freiner un transfert trop prononcé d'une clientèle UN de 4.828 en 1976, tandis que Jules Boucher peut "travailler" plutôt favorablement un suffrage crédentiste laissé à découvert de plus de 2.200 votes.

coop

ÉPICERIE

PRODUITS DE NETTOYAGE



Sauce Gaza
sandwichs chauds ou
barbecue
bte 540 mL **.49**

**Raisins sultana
Jaffa**
sac 750 g **2.39**

**Dattes
Jaffa**
cello 454 g **1.69**

**Cerises rouges
Coronation**
bocal 375 mL **2.29**

**Eau naturelle
Evian**
bouteil 1.4L **.87**

Biscuits Peek Frean
crème de fruits
assortis à la crème
ou digestifs sac 400 g **1.45**



**Jus de légumes
Garden Cocktail**
bouteil 28 oz **.69**

**Margarine molle
Fleischmann**
carton 2 x 8 oz **1.19**

**Olives farcies
Gattuso**
bocal 12 oz **1.33**

**Gélatine neutre
Knox**
env. 1 oz **.65**

**Jus à cocktail
Clamato Mott's**
cont. 1.3L **1.59**

**Cordial de boeuf
Bovril**
bouteil 250 mL **2.19**

**Cristaux à saveur
d'orange
Tang**
cello 4 x 3.2 oz **1.55**

**Mélange à gâteaux
Betty Crocker**
blanc ou chocolat
bte 510 g **1.06**

Yogourt Delisle
saveurs assorties
carton 3 x 175 g **.95**

Gâteaux Vachon
Caramel ou Pique
bte de 6 **1.37**

**Biscottes françaises
Grissol**
régulières ou sans sel
bte 250 g **1.19**

**Café instantané
décaféiné
Sanka**
bocal 8 oz **5.39**

**Céréales froides
Weetabix**
bte 400 g **1.23**

**Mélasse
Grandma's**
cont. 1 kg **1.39**

Céréales Croque-nature
régulières bte 450 g
raisins et dattes ou
son & raisins bte 400 g **1.19**

**Litière pour chats
Saular**
sac 4 kg **1.49**

**Assouplisseur en feuilles
pour tissus
Bounce**
bte 60 f **3.59**

**Récurant en poudre
Comet**
cont. 2 600 g **1.25**

**Nettoyeur à vitres
en aérosol
Windex**
cont. 570 g **1.39**

Poli à meubles Pledge
régulier ou citron
cont. 350 g **2.79**

**Cire liquide pour
planchers
Future**
bouteil 750 mL **2.79**

**Détersif en poudre
Tide**
bte 12 L **7.49**

**Nettoyeur liquide
tout usage
Mr. Net**
bouteil 1.5 L **2.59**

**Nettoyeur en poudre
Spic'n Span**
bte 2 L **3.09**

**Essuie-tout
Kleenex**
blancs ou jaunes
pqt 2 rlx **1.29**

Vadrouille-éponge #5272, *
« Impérial »
(Essort Vite)
La vadrouille-éponge
qui s'essort en un tour
de main
chacune **8.99**

* Disponible en magasin ou sur commande

**Ananas de choix
Tropic**
tranchés, en morceaux
ou broyés
bte 19 oz **.68**

**Fromage tranché
« Singles »
Kraft**
(24 tranches)
cel 500 g **2.29**

**Pois verts #2 de
choix Idéal**
bte 19 oz **.76**

Couches Pampers
de jour
(11 à 16 lb)
pqt 30 s
super absorbantes
(16 à 23 lb)
pqt 24 s **3.19**

PRODUITS COOP

**Mélange à soupes poulet &
nouilles Coop**
enveloppe 2.2 oz **.19**

**Nectar de raisins
Coop**
bouteil 64 oz **.83**

**Sacs à ordures pour l'intérieur
Coop**
(20 x 22) cello 12 s **.49**

**Riz à grains longs
Coop**
sac 2 L **.89**

**Gants de caoutchouc
Coop**
petits, moyens ou larges cello 1 paire **.76**

SANTÉ-BEAUTÉ

**Rince-bouche
Listerint**
bouteil 750 mL **2.39**

**Lames cartouches
Shick II 5 gratuites**
carton 10 s **1.49**

**Pains de savon
pour bébés
Boutchoux**
pqt 3 pains **.98**

**Brosse à dents
Reach**
medium ou souple chacune **1.09**

**Soie dentaire
Johnson**
ciree ou non ciree bte 50 v **1.15**

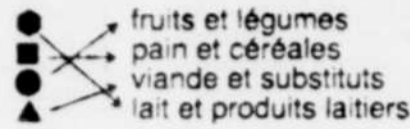
**Sirop pour
le rhume
Vick**
bouteil 5 oz **1.85**

RALLYE-NAVEX ST-JEAN-CHRYSOSTOME

Au profit du baseball mineur de St-Jean-Chrysostome aura lieu un rallye-navex
LE DIMANCHE 12 AVRIL 1981. LE DÉPART SE FERA DU CARREFOUR ST-JEAN À 12h00
De nombreux prix de présence seront attribués. Une invitation du Cooprix Carrefour St-Jean-Chrysostome.

cooprix

Réponses au jeu publié lors de la semaine nationale de nutrition



Votre menu équilibré

Liste des gagnants du Coop/Cooprix Information

- | | | |
|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| Aube Lysette CLERMONT | Deshoviers Turgeon Marcelle ST-NICOLAS | Maitoux Jean-Yves STE SABINE |
| Alex Camille Céline ST-ANASTAISE | Dessipris Claude BOIS-DE-FILON | Martel Mecteau Lucie LORETTEVILLE |
| Aubin Suzanne ROSEMONT | Diosdorois Paulette MONTMAGNY | Moslan Madeleine ST-RAYMOND |
| Balthageon Robert BRIGHAM | Dessureault Carmen ST-ADELPHÉ | Moore Christine SILLERY |
| Barré Mariette STE CECILE DE LEVRARD | Drouin Monic LORETTEVILLE | Morin Benoit TRING-JONCTION |
| Beaulieu Lise ST-ANSELME | Dubé Marie-Josée NEUFCHÂTEL | Morin Louise ST-PROSPER |
| Bégin Jocelyne NEUFCHÂTEL | Duchaine Lise QUÉBEC | Morin Renée-Marie ST-ZACHARIE |
| Bellemare Ginette GRAND-MÈRE | Ducharme Denyse WATERLOO | Morneau Jean R. CHARLESBOURG |
| Benoit Thérèse ST-BETRIX | Dufour Thérèse JONQUIÈRE | Ouellet Mme Audrey RIVIÈRE-DU-LOUP |
| Bergeron Tremblay Marie BEAUPORT | Dumas Carole LALIZON | Paquin Carole SHAWINIGAN |
| Berthelme Robert ST-SYLVESTRE | Emond Germaine BEAUPORT | Pépin Mme Gédon LA REDEMPTION |
| Bérubé Joanne TROIS-PISTOLES | Ferriou Alfred GASPÉ | Péteur André ST-PIERRE-BAPTISTE |
| Besnais Suzanne BÉCANCOUR | Filion Pierre CHARLESBOURG | Picard Jeanne d'Arc STE-CROIX |
| Blanchet Raymond CAP-DES-ROSIERS | Gagné Gisele GRANBY | Poirde Mme Léopold ST-COEUR-DE-MARIE |
| Blondeau Pierre ST-FERDINAND | Gagné Linda STE-FOY | Préfontaine Pauline ST-AIME |
| Boucher Elaine SHAWINIGAN | Gibert Nicole CACOUNA | Proulx Rolande CHARLESBOURG |
| Boucher Pauline JONQUIÈRE | Gosselin Angèle ST-ZACHARIE | Roux Augustin STE-ÉLIE |
| Boudreau Jean-François ALMA | Grégoire Nathalie DÉGELIS | Robitaille Monique QUÉBEC |
| Bradette Philippe ST-EUSEBE | Hardy Marie-Agnès ST-ZACHARIE | Rompé Thérèse TROIS-RIVIÈRES |
| Brouillette Micheline VALMONT | Huard Nicole STE-FOY | Roy Pa. ST-JEAN-CHRYSOSTOME |
| Brunelle Manon ST-JOSEPH | Jean Colette ALMA | Roy Raymond ST-DAVID |
| Buque Héroldine ST-ROBERT | Lacroix Marcelle CHARLESBOURG | Roy Mme René RIMOUSKI |
| Bussières Odette QUÉBEC | Lambert Jacques ST-ANSELME | Thiffault Cécile GRAND-MÈRE |
| Camier Bibiane G. ST-ANSELME | Lamontagne Mme Jean STE-JUSTINE | Tougas Mme Pierre CONTRÉCOEUR |
| Camier Claire LÉVIS | Lavallée Pierre JACQUES-CARTIER | Tremblay Colette CHICOUTIMI |
| Chantal Johanne CAP-ROUGE | Lavoie Denis ST-JEAN-PORT-JOLI | Tremblay Fernando ALMA |
| Clark Les QUÉBEC | Lavoie Dominique SULLY | Tremblay Johanne JONQUIÈRE |
| Clocher Suzanne HEBERTVILLE | Leblanc Mme Jacques ST-LÉON-DE-STANDON | Tremblay Nicole BEAUPORT |
| Côté Carmen MELBOURNE | Leblond Mme Claude ST-BERNARD | Vachon Grégoire LAURIERVILLE |
| Côté Mme Louis-Paul ISLE-VERTE | Leclerc Rita ST-EDOUARD | Vézina Irène BOISCHÂTEL |
| Côté Lucie ST-ÉLIE | Lefebvre Mme Georges ST-ANDRÉ | Vileneuve Gilbert CHICOUTIMI |
| Côté Mme Phylippe ST-ALPHONSE | Lévesque Johanne | Watts Lepage Véronique ST-ÉMILE |
| Dalain Gabriel CAP-CHAT | | |

DÉJEUNER

- Jus de pamplemousse
- Biscuits de blé entier-lait
- Quartier de fromage
- Thé — café — lait

SOUPER

- * Champignons marinés
- Côtelettes de porc panées — sauce aux pommes
- Pomme de terre purée
- Crudités : concombre, laitue, radis
- Yogourt aux ananas
- Thé — café — lait

DÎNER

- Salade d'avocats-vinaigrette
- Truite au court-bouillon
- Riz vapeur
- Pois verts
- Tranches de melon d'eau
- Thé — café — lait

(1)(2)

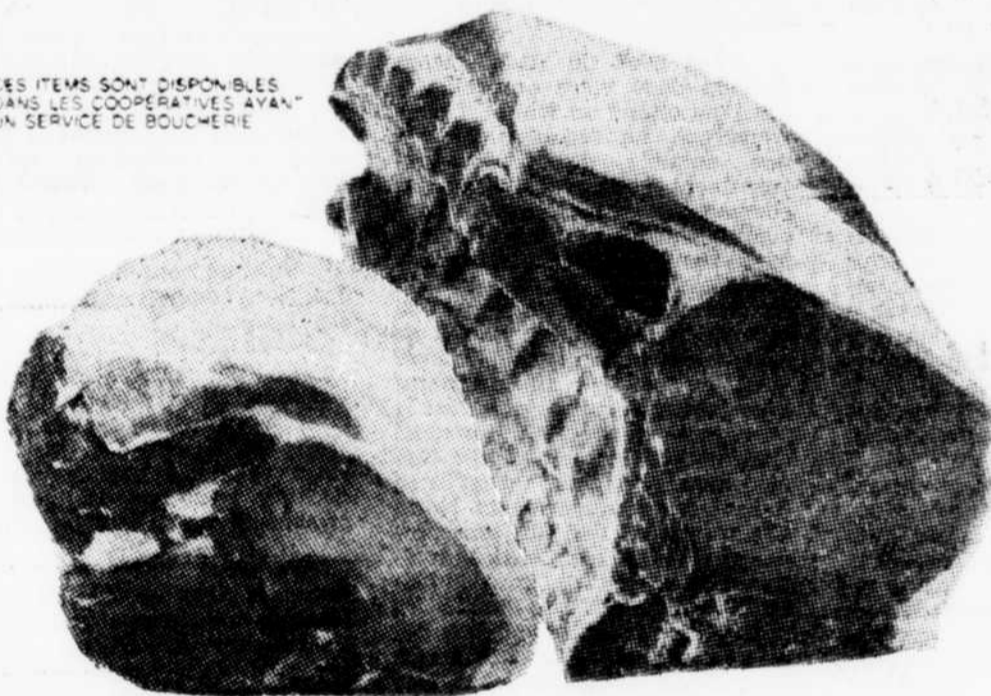
- ○ fruits et légumes
- □ pain et céréales
- ▲ △ viande et substituts
- ○ lait et produits laitiers

- (1) une grande valeur nutritive
- (2) une certaine valeur nutritive
- (3) aucune forme veut dire des aliments qui ont peu ou pas de valeur nutritive

* Recette de « CHAMPIGNONS MARINÉS » disponible dans toutes les coopératives participantes.

VIANDES

CES ITEMS SONT DISPONIBLES DANS LES COOPÉRATIVES AVANT UN SERVICE DE BOUCHÈRIE



Rôti de longe de porc ▲
bout des côtes

1.19
lb

Rôti de longe de porc frais ▲
bout du filet

1.29
lb

Côtelettes de porc ▲
milieu de longe

1.78
lb

Jambon mignon ▲
Coop

2.59
lb

Jambon cuit maigre ▲
Coop

2.59
lb

Pain de simili poulet ▲
Coop

1.29
lb

Cretons frais ▲
Coop

1.59
cont 283 g

Tête fromagée ▲
Coop

1.29
cont 283 g

Bâtonnets d'aiglefin ▲
Blue Water

1.97
cont 10 oz

Truite Arc-en-ciel ▲

1.99
10 oz

FRUITS ET LÉGUMES



Pommes Mc Intosh ●
(atmosphère contrôlée)

1.25
Produit du Québec
Canada fantaisie
emballage 5 lb

Concombres sans pépin ●

.89
Produit Ontario
Canada no 1
gr. petit
chacun

Poires d'Anjou ●

.59
Produit des E.U.A.
gr. 110
Canada no 1
lb

Champignons frais ●
« Slack »

.98
Produit Waterloo
emballage 8 oz

Poires d'avocat (avocados) ●

.49
Produit des États-Unis
gr. 36
chacun

Melon d'eau ●

.49
Produit du Mexique
lb

cooprix

- 845 Route Marie-Victorin, St-Nicolas
- 7370 3^e Avenue O., Charlesbourg
- 912 Commerciale, St-Jean Chrysostome

- 250 Rue St-Louis, Loretteville
- 7010 du Jardin, Orsainville
- 3355 De La Pérade, Ste-Foy
- Place Tanguay, Lévis
- Place Doneuil, Donnacona

coop

- 50 Rue Principale, St-Anselme
- 62 Boul. Valcartier, Loretteville
- 48 Des Érables, Clermont

Les photos dans cette annonce ne servent qu'à identifier les marques de commerce des produits annoncés. Le texte prévaut en toutes occasions. En vigueur du 8 au 11 avril 1981. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

A la défense de Gérard-D. Lévesque

M. Jacques Arbour
Bonaventure, Qué

A la lecture de votre lettre accusatrice à l'endroit de M. Gérard-D. Lévesque, député de Bonaventure, parue dans LE SOLEIL, édition du 31 mars 1981, j'ai reconnu l'adage populaire qui veut que les Québécois s'entredéchirent inutilement entre eux.

Justement parce qu'un homme, à force de travail, de dévouement, de courage et de persévérance parvient à atteindre un certain niveau d'excellence, un prestige envié par plusieurs, certains, au lieu de l'épauler pour réaliser le bien commun de la collectivité gaspésienne, essaient de le descendre, de le fouler à leurs pieds. Je comprends que l'on ne soit pas du même parti politique, mais en tant que Gaspésien, nous n'avons pas le droit, même en période électorale, de piétiner le Gaspésien qui a mis le comté de Bonaventure sur la carte.

Depuis quand vous intéressez-vous si activement à la politique, cher ami? Vous êtes le premier à savoir que nous avons besoin de tous nos effectifs pour atteindre notre plein épanouissement. Pouvons-nous tourner le dos à un gars du calibre de Gérard-D. Lévesque qui a fait ses preuves, lui. Je sais que le Parti québécois est un parti beaucoup plus idéaliste que réaliste, mais dans un contexte de crise économique comme nous vivons actuellement, nous n'avons pas le choix, nous devons d'abord et avant tout défendre notre vie pour être ensuite en mesure de défendre nos idéaux.

Je reviens à votre missive où vous déclarez que Gérard-D. Lévesque n'a rien pu signer durant le mandat du gouvernement péquiste. Mais, par le fait même, vous accusez justement ce gouvernement péquiste qui détenait le

pouvoir. Car, à ce que je sais, rien n'a pu être concrétisé sans que chacun des gestes gouvernementaux, au cours des cinq dernières années, n'ait été endossé par le gouvernement péquiste. Et justement, ce dernier n'a rien accordé au comté de Bonaventure durant ces années malgré les pressions de notre député, Gérard-D. Lévesque.

A la lecture de votre lettre, je comprends que vous êtes fier de la signature que le gouvernement péquiste a apposée à la fermeture de l'usine de pêche de Paspébiac, que vous êtes fier de la signature que le gouvernement péquiste a apposée à la fermeture de la pépinière du même endroit, que vous êtes fier de la signature que le gouvernement péquiste a apposée à la fermeture de l'entrepôt frigorifique de Ruisseau Leblanc, que vous êtes fier de la signature que le gouvernement péquiste a apposée à la fermeture de la scierie Blanchet de Pointe-à-la-Croix, que vous êtes fier de la signature que le gouvernement péquiste a apposée à la fermeture de l'usine de sciage de New Richmond, que vous êtes fier de la signature que le gouvernement péquiste a apposée à l'augmentation importante du nombre de chômeurs dans le comté, que vous êtes fier de la signature que le gouvernement péquiste a apposée à l'augmentation d'assistés sociaux dans le comté...

Monsieur Arbour, pourquoi, lorsque vous êtes à l'intérieur du comté de Bonaventure, manifestez-vous autant de mesquineries envers votre représentant. Pourquoi, portez-vous des œillères et, de cette façon, ne voyez-vous pas ce que vous voulez bien voir? Vous voyez votre député mais vous ignorez ce que fait le grand chef, René. Et pourtant, lorsque vous vous placez dans la peau d'un Québécois, vous ne

voyez toujours pas ce que fait le chef du Parti péquiste, mais vous entendez ce que dit Trudeau. Je ne comprends pas qu'il existe autant de contradictions à l'intérieur de vos convictions, mais c'est là une des caractéristiques du Parti québécois.

Mais remarquez bien ceci: ce que Gérard-D. a bâti, il l'a fait en construisant et jamais en démolissant. Justement, il est aujourd'hui respecté car il a su respecter les autres. De toutes façons, tous les gens du comté, de la Gaspésie et d'ailleurs peuvent témoigner que Gérard-D. Lévesque n'a jamais signé de calomnies et de médisances envers quiconque. Pour lui, il y a toujours place pour une compétition, une saine, consciencieuse, droite et loyale compétition.

A bon entendre, salut!
Nicole Appleby Arbour
étudiante en sociologie
université Laval
Québec



Le Soleil, René St-Pierre

Bilan intéressant du PQ

A la suite des récentes attaques du Parti libéral du Québec relativement aux performances économiques du gouvernement du Québec, je ne peux me permettre d'endosser de telles déclarations qui tentent de passer sous silence des réalisations qui sont de première importance pour tous les Québécois.

Les milieux d'affaires sont d'accord pour affirmer que la performance économique du Québec, compte tenu du contexte économique nord-américain, fut la meilleure en Amérique du Nord et cela ne s'est pas fait sans une intervention accrue et sans une ardeur constante dans ces préoccupations à élargir davantage la richesse nationale des Québécois.

Le dynamisme du gouvernement actuel quant aux réalisations économiques peut facilement se voir à travers les quelques exemples suivants:

— Signature d'un protocole d'entente entre le ministre Marcel Léger et M. Roch LaSalle, représentant le ministre des Transports fédéral, prévoyant un investissement de l'ordre de \$350 millions pour la réalisation d'ici 1990 du superport de Gros-Cacouna (Journal de Québec, 1er février 1980).

— Achat de la mine d'amiante Belle de Thetford-Mines et de deux usines de transformation pour un investissement total de \$35,5 millions (Journal de Québec, 9 mai 1980).

— Le gouverneur du Vermont, M. Richard Snelling, offre \$45 milliards pour le développement de notre potentiel hy-

dro-électrique (Journal de Québec, 27 juin 1980).

— Investissements de la part d'Hydro-Québec de \$55 milliards d'ici 1990, sans compter des budgets d'opérations de \$34 milliards (Journal de Québec, 5 mars 1981).

— Entente sur la fourniture de l'électricité avec la Compagnie Reynolds, qui consacrera \$500 millions pour l'agrandissement de son usine de Baie-Comeau, ce qui signifie une création d'emplois de 400 postes (Journal de Québec, 13 mars 1981).

— Accord du même type avec une firme française pour un investissement dans une aluminerie de \$500 millions (Journal de Québec, 16 décembre 1980).

— Projet de construction d'une usine de méthanol à Saint-Juste-de-Bretenières (Peuple Tribune, 25 mars 1981).

Ces quelques réalisations prouvent qu'alors que les libéraux du Québec se sont empressés à dire que les compagnies quittaient à pleine porte le Québec depuis que le gouvernement de M. Lévesque s'est installé à l'Assemblée nationale, le 15 novembre 1976, mais on a passé sous silence tous les investissements importants qui ont permis au Québec de demeurer un partenaire important sur les marchés financiers internationaux.

Fernand Beaulieu
Saint-Romuald

Des promesses, rien de rentable

Un choix, lequel? Premièrement, le gouvernement sortant a fait mille et une promesses en 1976. Qu'est-ce qu'on a réalisé de rentable, de progrès depuis quatre ans? Malheureusement, on a subi une dette de milliards, des grèves, des faillites et quoi encore! Tout cela, le contribuable aura à rembourser tôt ou tard par différents moyens, de réductions sur ci, sur ça à nos dépens hélas!

Peut-on encore voter pour un tel gouvernement qui continue à offrir des millions et des millions... en oubliant de nous donner les solutions de remboursement. Je n'y crois pas... Le gouvernement péquiste fait actuellement du changement électoral à n'en plus finir.

"Faut pas s'faire avoir", le slogan est applicable, voyons-y!

Le gouvernement libéral, au contraire, nous offre des projets, des engagements sérieux, raisonnés et judicieux. Il sera certainement plus apte à recevoir du fédéral les subventions, les aides financières dont le Québec a tant besoin présentement pour relancer l'économie qui agonise depuis si longtemps.

Mettons les deux gouvernements, fédéral et provincial, du même côté. Ça ne pourra pas être pire, pas vrai?

Les indécis, les discrets réfléchissent... et le 13 avril donneront un vote positif pour le gouvernement du vrai progrès...

Corinne Langlais, Sillery

Un candidat indigne dans Beauce-Sud

Depuis le début de la campagne électorale dans Beauce-Sud le candidat péquiste, M. Bernard Mathieu, se conduit d'une façon indigne d'un candidat à une élection.

Peut-être agit-il ainsi, poussé par des raisons bien précises.

Pourquoi le candidat péquiste accuse-t-il le candidat libéral d'être à temps partiel? Peut-être parce qu'il fut élu lors d'une élection partielle? Cette affirmation gratuite, osée, pourrait lui retomber dessus... Et de plus, serait-ce pour essayer de faire oublier aux gens de Beauce-Sud les vrais enjeux de l'élection? Cela manque de sérieux de la part d'un homme qui vise les hauts pouvoirs.

Encore une chose... moins sérieuse cette fois et même grave. Il a laissé planer le doute et même supposer des actes de manigances quant à certains hauts personnalités américaines, suite à un cas cité par le candidat libéral... en disant que "cela sentait mauvais" et même en nommant un sénateur américain sur les ondes d'un poste de radio local lors d'un bulletin de nouvelles. Ceci s'appelle "propos diffamatoires" et est passible de poursuite judiciaire.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Le monsieur, devenu candidat péquiste, devrait savoir qu'il est de mise en politique de ne faire aucune affirmation ou supposition, sans avoir des preuves bien précises... Car ceci pourrait "sonner le glas" à une carrière qui n'est même pas amorcée.

Tout comme le Parti québécois, ce monsieur qui le représente prend les Beaucerons et les Beauceronnes pour des "petites cervelles".

Il y a des propos qui font rire, d'autres qui manquent de sérieux, d'autres qui portent à réflexion, d'autres qui sont objectifs... etc. mais il y en a une sorte qu'il faut

éviter en politique, ce sont les propos ridicules empreints de teintes diffamatoires.

Celui qui tient ce genre de propos est un faux politicien. En fait, on pourrait dire qu'il est une cible facile... que l'on peut neutraliser très vite.

Est-ce ce genre de député que vous désirez dans Beauce-Sud?

Le 13 avril, choisissez d'une façon intelligente et sérieuse, choisissez un candidat intelligent et sérieux.

Diane Veilleux
Saint-Georges
Beauce-Sud

La vérité sur le renvoi de P. Latulippe

Dimanche à 12h30 en synthonisant CHRC, je capte la voix d'un annonceur qui donnait une étrange version d'un soi-disant événement sportif.

On a pu alors entendre à peu près ceci: "M. Phil Latulippe part demain pour son plus grand périple à pied... pour ce faire il aura besoin d'aide financière et on sait que ce n'est pas le présent gouvernement qui lui en donnera puisque ce dernier lui a enlevé son emploi il y a quelque temps..."

C'était aller trop vite en affaires et c'était aussi ressasser une vieille nouvelle présentée de façon très peu objective. Antérieurement, on a déjà fait la lu-

mière sur ce soi-disant congédiement. Au Camp Mercier, on a depuis longtemps établi que la mise à pied était purement administrative syndicale et non gouvernementale.

En effet, deux patrouilleurs devaient quitter leur poste pour alléger le fardeau financier qu'impose le Camp Mercier qui jouit d'une bonne réputation chez les fervents de ski. Et selon la justice syndicale, il se trouve que ce soit les derniers entrés qui sont les premiers mis à pied. M. Latulippe était l'un de ces deux-là.

Voilà les faits.

Solange Lacroix
Lac Saint-Charles

M. Trudeau, que faire des déficits d'Ottawa ?

L'approche du scrutin provincial s'annonce pour le 13 avril, nous, francophones du Québec, on a le devoir impérieux d'étudier sérieusement la situation présente. Notre entité nationale est en jeu, nous avons un geste historique à poser — libre de toute partisanerie politique — pour notre race qui veut survivre.

A son "projet de rapatriement de la constitution" M. Trudeau veut utiliser cette élection pour renforcer la place des anglophones du Québec qui furent la seule minorité dans tout le Canada qui a toujours bénéficié par ses écoles des subventions du provincial et ce sans discussion, alors que pour avoir l'appui du gouvernement ontarien, M. Trudeau laisse tomber le bill 131 des Franco-Ontariens qui réclament leurs écoles séparées depuis 1867. Pensez-vous, M. Trudeau, travailler franchement pour l'unité nationale avec deux poids, deux mesures?

Où est la sincérité de ce projet? Il va falloir vous juger sur vos paroles et non sur vos actes. Votre projet est séparatiste au possible et anticonstitutionnel. Londres le rejette parce qu'ici au Canada sept provinces sur 11 voudraient l'empêcher. La Cour suprême ne peut l'approuver pour les mêmes raisons. Ce projet — unilatéral — semble dire "que cela fasse votre affaire ou non, cela m'est égal". Pourquoi ne pas en discuter raisonnablement avec chacune des provinces? Mais M. Trudeau se fie qu'il va le faire approuver ma-

juritiquement en Chambre haute à Ottawa, par la députation actuelle du Québec, dont plusieurs ne l'approuveraient pas, s'ils ne sentaient pas peser sur leurs têtes le veto implacable "Crois ou meurs".

Monsieur Trudeau, voulez-vous vraiment vous occuper de vos affaires?

Vous avez un vaste champ d'action dans votre domaine fédéral qui attend un vrai chef pour gouverner. La semaine dernière une enquête de votre gouvernement nous révélait que les compagnies pétrolières accumulaient des profits de 12 milliards sur le dos des contribuables canadiens. Pour ce qui est du commerce des grains, qui sont à la base de toute l'alimentation, il ne cesse de monter en flèche. Un livre vient de paraître qui démontre avec preuve à l'appui que c'est le plus gros monopole au monde, contrôlé par ce qu'il appelle "les cinq géants du grain" et qu'ils se fichent des gouvernements. Notre Canada est un des plus gros producteurs au monde. Ces deux multinationales sont à la base de l'inflation galopante qui étouffe les populations actuellement sous différentes formes. Les grèves, les industries qui s'effondrent, les fermes qui se vendent, les budgets familiaux et des gouvernements en déficit.

M. Trudeau vous rappelez-vous ce que vous nous avez dit un jour à la télévision, en revenant de

la conférence de Bonn, en Allemagne. Le premier ministre d'Allemagne vous avait déclaré et je vous cite mot à mot: "Vous autres au Canada et aux États-Unis, vous êtes bien mal placés pour faire face aux problèmes de 1980. Vous qui avez gagné la guerre, vous avez des déficits de milliards. Nous qui l'avons perdue avec le Japon, nous avons des surplus de milliards". Mais ce que vous ne nous avez pas dit, c'est qu'eux ont des gouvernements qui contrôlent la finance et la mettent au service de leur population qui travaille à plein temps encouragée par une administration saine et courageuse.

Voici où nous en sommes rendus. Nous sommes en train de perdre la paix.

En attendant ce jour que nous espérons, au scrutin du 13 avril, nous ne pouvons appuyer votre projet M. Trudeau ni M. Ryan, votre valet. Le domaine de l'éducation n'est que de juridiction provinciale, non fédérale. Compris?

Par conscience nationale, nous devons appuyer l'équipe des jeunes hommes courageux qui ont oeuvré sincèrement au Québec depuis 1976. C'est la meilleure manière de faire respecter notre Québec par l'ensemble de tout le Canada. Autrement, ce serait vouloir un Québec humilié par l'arrogance fédérale.

Maurice Boulet
Saint-François de Montmagny

20% DE RABAIS SUR LES MANTEAUX TOUTES - TEMPÉRATURES, LES VESTES ET LES COSTUMES

Faites-vous une nouvelle garde-robe pour le printemps, pendant ce solde spécial et économisez 20%! Période limitée.

Reitman

Vente sans concurrence

COMPLET POLYESTER
ou polyester et laine
Grandeurs: 34 à 46
Prix courant: *169 à *199
PRIX SPECIAL: **\$99**

SAFARI
Manches longues ou courtes
Grandeurs: 34 à 46
Prix courant: 89⁹⁵
PRIX SPECIAL: **69⁹⁵**

VESTON SPORT
Dernière nouveauté, ton pâle
Grandeurs: 34 à 46
Prix courant: *99
PRIX SPECIAL: **\$65**

PANTALON
Marques réputées
Tailles: 28 à 40
Prix courant: 49⁹⁵ à *55
PRIX SPECIAL: **29⁹⁵**

VESTON DE CUIR
en plongée
Grandeurs: 24 à 46
Prix courant: *350
PRIX SPECIAL: **\$189**

BOULIQUE Charles Giguère plan mise de côté 30 jours
CONFECTION POUR HOMMES

359, de la Couronne, Québec (face au stationnement Jacques-Cartier) 522-6001

PLAZA LAVAL 758, chemin Sainte-Foy (au sous-sol) Stationnement gratuit. Face à l'Hôpital Laval. 653-6243

FIANCÉS DE PÂQUES

Arklow et NORITAKE

Service conçu pour aller du four à la table et au four micro-ondes. A l'épreuve des détergents et du lave-vaisselle.

La collection de grès Arklow est un service moderne qui conviendra particulièrement aux jeunes et à ceux qui désirent le rester. Disponible en une trentaine de motifs et en deux formes.

RABAIS DE 20% SUR LE PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ DU 9 AU 18 AVRIL

Liste de cadeaux de mariage

BOUTIQUE LA PYRAMIDE INC.

658-8085
place XXXX
quatre-bourgeois

Prison ou amendes pour 10 autres braconniers

par Lucien LATULIPPE
Les 10 derniers membres du réseau de braconnage mis au jour dans la région de Montmagny, en novembre dernier, ont avoué leur culpabilité, hier et avant-hier, devant le juge Jean-Paul Bérubé au palais de justice de Montmagny.

Deux ont écopé d'un séjour à la prison. Deux ont opté pour l'emprisonnement au lieu de payer les amendes. Les six autres ont obtenu un délai pour régler les amendes qui leur ont été imposées.

Marcel Anctil, de Sainte-Perpétue, est parti séjourner à la prison de Saint-Joseph de Beauce pour 15 mois. Treize chefs d'accusation pesaient sur lui.

La cour lui a imposé 12 mois de prison, en plus d'amendes s'élevant à \$1,800 ou, à défaut de paiement, trois mois additionnels.

Le prévenu a renoncé au délai pour régler les amendes et il a pris le chemin de la prison pour 15 mois. Des armes à feu et d'autres objets lui appartenant ont été confisqués par la cour.

Voies de fait

Avant de comparaître comme braconnier, Maurice Therrien, de Sainte-Apolline, a été accusé de voies de fait sur un agent de conservation du ministère provincial du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il a plaidé non coupable et sa cause a été fixée au 5 mai.

L'incident s'est déroulé dans le palais de justice de Montmagny, avant-hier. Le représentant de la Couronne, Me Réjean Boulet, a expliqué à la cour que l'agent Fernand Vachon était dans l'escalier et qu'il avait reçu un coup dans le dos, ce qui l'a fait culbuter. Heureusement, il n'a pas subi de blessures graves. Reconnaissant sa

Pas de prison pour Montpetit

Le haut fonctionnaire du ministère québécois des Transports qui avait été condamné pour avoir accepté un pot-devin de \$500, la semaine dernière, n'a pas été condamné à un an de prison avec probation, comme on l'écrivait dans l'édition du 3 avril du SOLEIL, mais est sous le coup d'une libération conditionnelle de un an dépendant du paiement de l'amende de \$300 qui lui a été imposée.

C'est ce qu'a tenu à préciser hier, Me Carol St-Cyr, avocat de M. Jean-Guy Montpetit qui a reconnu devant la cour avoir accepté une somme de \$500 du président d'une école de conduite de Montréal. Cette somme avait été versée à M. Montpetit, alors chef de service de la section de sécurité routière du ministère québécois des Transports, pour accélérer la correction d'examen de moniteurs en conduite automobile.

Selon Me St-Cyr, une fois que l'amende de \$300 est payée, son client bénéficie des dispositions de l'article 162.1 du code pénal qui stipule qu'un accusé est réputé n'avoir jamais été condamné.

Le cancer a fini par emporter Kim Morrison

CAMBRIDGE, Ont. (PC) — Kim Morrison, la jeune femme qui a donné naissance il y a un mois à peine à un bébé en parfaite santé alors que les médecins ne lui donnaient que très peu de temps à vivre en raison du cancer dont elle était atteinte depuis deux ans, est décédée au Memorial Hospital de Cambridge.

Sa fille Sheila Marie, qui pesait trois livres à sa naissance à l'hôpital universitaire McMaster, où elle est née le 6 mars, est toujours à l'hôpital où elle prend régulièrement du poids

culpabilité à 10 chefs d'accusation relativement au réseau de braconnage. Maurice Therrien s'est vu imposer neuf mois de prison et des amendes totalisant \$3,000 ou, à défaut de paiement, cinq mois additionnels.

L'accusé a renoncé au délai pour payer les amendes et, séance tenante, a pris le chemin de la prison pour 14

mois. Son automobile a de plus été confisquée.

Ils optent pour la prison

Georges Therrien et Jules Breton, tous deux de Sainte-Apolline, ont opté pour un séjour en prison au lieu de régler les amendes.

Le premier est parti pour six mois. Accusé sous six chefs, chasse illégale en temps prohibé, vente illégale de

chair d'animal et complicité, il a été condamné à \$3,000 d'amendes ou, à défaut de paiement, six mois de prison. Son véhicule tout-terrain a de plus été confisqué.

Le second a écopé de huit mois de prison. Pour neuf chefs d'accusation, il était condamné à \$4,000 d'amendes ou, à défaut de paiement, huit mois de prison.

Les six derniers accusés se sont engagés à payer les amendes et la cour leur a accordé un bon délai pour ce faire.

Pierre Touchette, de Saint-Pamphile a écopé de \$3,800 d'amendes pour sept chefs d'accusation ou, à défaut de paiement, il devra séjourner sept mois en prison. Il a jusqu'au 1er juin 1982 pour payer les amendes.

Michel Breton, de Sainte-Apolline, a été condamné à des amendes s'élevant à \$2,200 pour cinq chefs d'accusation, soit chasse en temps prohibé et vente illégale. La cour lui a aussi accordé un délai.

Pour six chefs d'accusation, Philippe Therrien, de Sainte-Apolline, devra déboursier \$3,600 ou, à défaut de paiement, séjourner en prison pour six mois. Il a obtenu jusqu'au 1er mai 1982 pour payer les amendes.

Huit chefs d'accusation pesaient sur André Paré, de Montmagny, qui a été condamné à des amendes totalisant \$3,600. À défaut de paiement, il devra purger huit mois de prison. Un délai (1er

mai 1982) lui a aussi été accordé par la cour qui a confisqué un 4 X 4 et une arme à feu.

Pour sa part, Honoré Paré, de Lac-Frontière, a été condamné à \$2,050 d'amendes pour cinq chefs d'accusation ou, à défaut de paiement, il devra passer quatre mois et huit jours en prison. Il a jusqu'au 1er mai 1982 pour payer les amendes.

Le dernier de cette longue série de braconniers est Mme Philippe Therrien, de Sainte-Apolline, qui était accusée de possession de gibier chassé en temps prohibé.

Le juge Bérubé lui a imposé une amende de \$300 ou, à défaut de paiement, un séjour d'un mois en prison. Dans son cas, le délai expire le 1er novembre.

LES FERMES CAVENDISH

LA QUALITÉ DE NOS FRITES S'ÉTEND JUSQUE DANS LEURS RACINES.



CHEZ LES FERMES CAVENDISH, NOUS VIVONS À L'ABRI DU MONDE FRÉNÉTIQUE. PARCE QUE C'EST ESSENTIEL AU TRAVAIL DE LA TERRE.

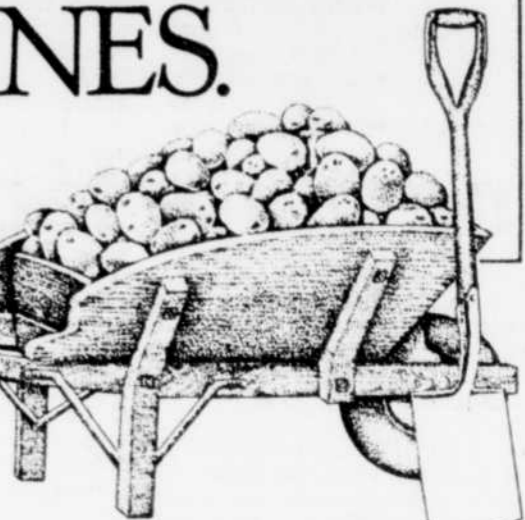
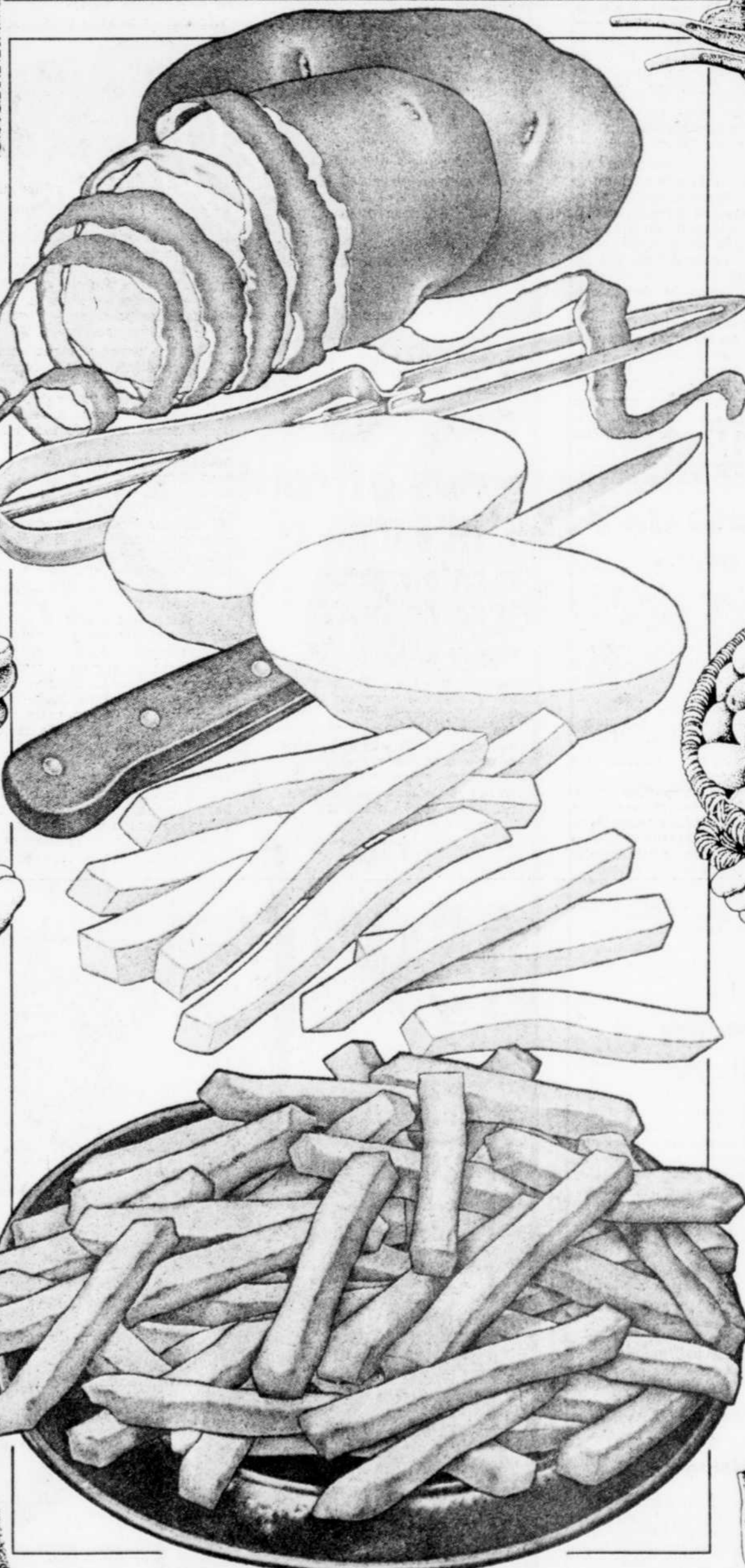
La terre rouge de l'Île-du-Prince-Édouard s'étend jusque dans l'Atlantique. C'est dans cette terre qu'avec de nombreux soins et beaucoup de temps nous cultivons les pommes de terre qualifiées les "meilleures au Canada" et lorsqu'il s'agit de frites, les pommes de terre de l'Île-du-Prince-Édouard, connues sous le nom de "Netted Gems", deviennent incontestablement les meilleures frites.



Chez Les Fermes Cavendish, nous n'utilisons que les pommes de terre "Netted Gems" de l'Île-du-Prince-Édouard pour fabriquer nos frites. Nous croyons fermement qu'il faut utiliser les meilleurs ingrédients pour vous offrir le meilleur mets.

Plusieurs croient que ces pommes de terre sont supérieures parce qu'elles poussent dans la terre rouge. C'est une terre qu'il faut voir pour en comprendre tous les bienfaits. Les terres des Fermes Cavendish sont aussi rouges qu'un coucher de soleil en mer.

D'autres croient que la terre rouge n'y est pour rien. Ils disent plutôt que l'air salin fait fleurir les plants pour produire d'excellentes pommes de terre.

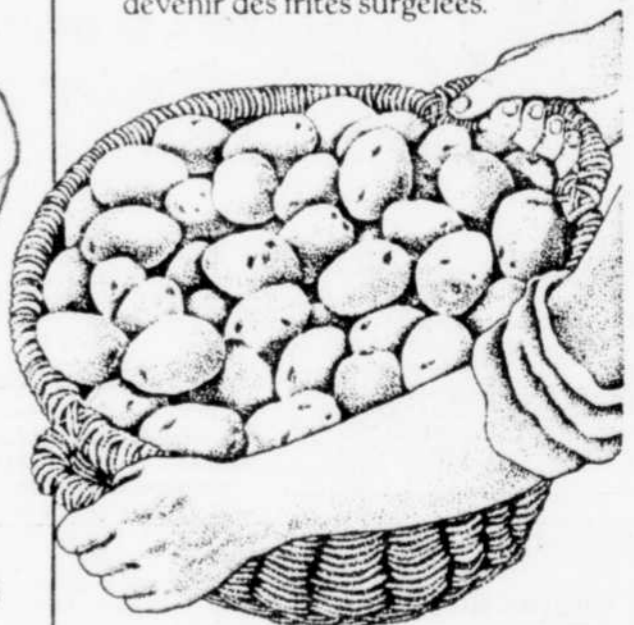


Que ce soit l'un ou l'autre de ces facteurs, ce qui compte c'est que c'est toute une pomme de terre.

Afin que chacun sache que nous n'utilisons que les meilleures pommes de terre, chaque sac de frites des Fermes Cavendish porte le sceau I. P. E.

La vitesse constitue un facteur essentiel pour conserver le bon goût.

Pourquoi utiliser les meilleures pommes de terre si elles doivent perdre toute leur saveur durant la préparation. Lorsqu'elles arrivent aux cuisines des Fermes Cavendish, les "Netted Gems" de l'Île-du-Prince-Édouard ne prennent que quelques minutes à devenir des frites surgelées.



Nous vous donnons ainsi l'assurance que les frites que vous servez à votre famille sont les meilleures qui soient et nous sommes persuadés que vous en racheterez.

15¢ 15¢
15¢ DE RABAIS.

À l'achat de n'importe quel emballage de frites surgelées Les Fermes Cavendish.

M. LE DÉTAILLANT: Nous vous rembourserons 15¢ plus les frais de manutention habituels pour chaque coupon que vous acceptez selon les termes de l'offre. Vous devez nous présenter sur demande les factures attestant l'achat d'une quantité suffisante de marchandise pour couvrir le nombre de coupons à être remboursés.

Tous les coupons deviennent notre propriété. Tout autre emploi constitue une fraude. Pour le remboursement, postez les coupons à Les Fermes Cavendish, C.P. 3000, St-John, N.B. E2L 4L3



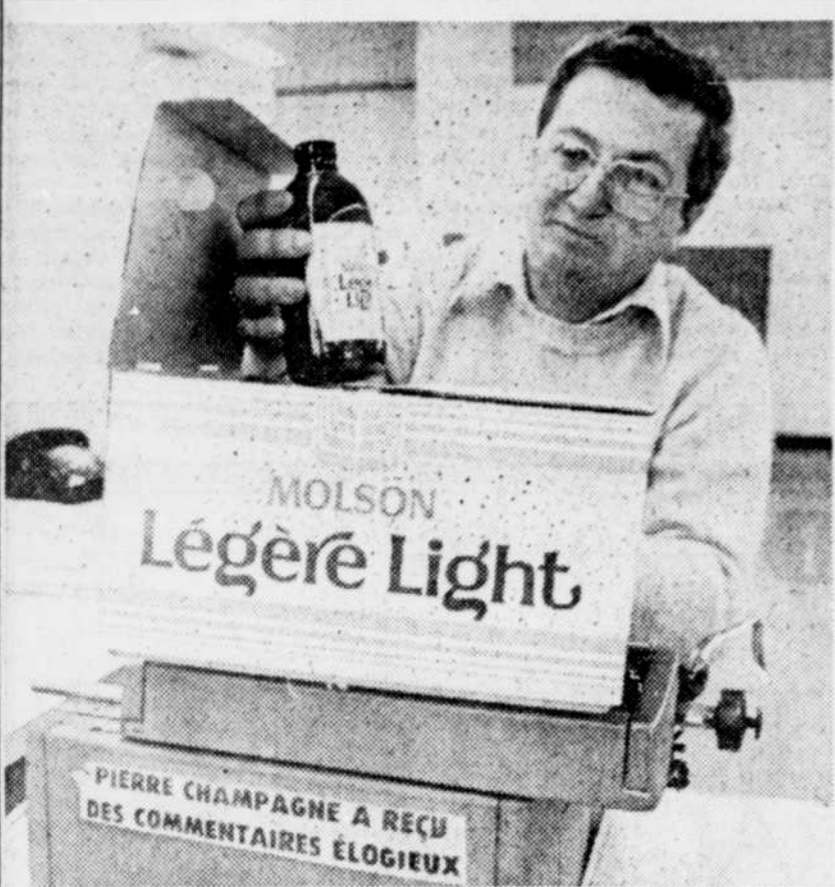
CHEZ LES FERMES CAVENDISH, NOUS RECHERCHONS L'EXCELLENCE.

15¢ 2451134H



pierre champagne

de 9h. à 11h. le matin
Téléphone: 647-3434



Le chroniqueur a été surpris.

Le Soleil, Yvon Monrohan

Une autre légère

La brasserie Molson a lancé, cette semaine, sans tambour ni trompette, une nouvelle sorte de bière, la Molson légère, pour concurrencer, bien sûr, la Labatt légère et la Carlsberg légère.

On en parlait depuis quelques mois et la rumeur était persistante depuis quelques semaines mais le lancement devait se faire... "dans la plus stricte intimité".

Hier matin, en arrivant au journal, quelle fut ma surprise de découvrir, sur ma machine à écrire... une caisse de bière. Comme "pot-de-vin" c'est réussi et comme discrétion c'est superbe. La caisse était enveloppée, bien sûr, et ce n'est que pour les besoins de la photographie que j'ai enlevé l'emballage. C'est ainsi que j'ai su que la bière légère de Molson était lancée. D'autres collègues journalistes

ont dû avoir la même surprise hier matin, et cette façon de procéder a certainement dû en rendre quelques-uns mal à l'aise.

La semaine dernière, la brasserie Labatt lançait sa Budweiser avec plus d'éclat et davantage de discrétion parce que personne n'a reçu une caisse de "Bud" au bureau.

Bref, la "Mol légère" est lancée et elle devrait, elle aussi, trouver sa place dans le marché québécois; se "positionner" comme on dit même si, au Québec, la bière légère ne représente que 3 pour 100 des ventes. Et que goûte-t-elle? Sais pas! Laissez-moi le temps de boire ma caisse puisque bien sûr, je ne la retournerai pas à André Tranchemontagne de Montréal. Ça me coûterait trop cher de timbres.

ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...ETC...

Un épicier chanceux

M. Jean-Paul Dion de la rue la Chaudière à Québec a eu la surprise de sa vie en grattant un billet chanceux de Fortuna lui valant un montant de \$5.000. Epicier de profession, M. Dion n'a pas arrêté de travailler pour un si petit montant et il a plutôt décidé de placer son argent.

Jonquilles: ça va bien

La Société canadienne du cancer a fait un franc succès de sa Journée de la jonquille, récemment, dépassant même l'objectif de \$55.000 qu'elle s'était fixé pour recueillir \$70.000. La campagne n'est pas terminée pour autant puisqu'elle continue durant tout le mois d'avril et qu'elle vise un objectif global de \$300.000.

Les Voûtes du Palais

Le Service des loisirs et des parcs de la ville de Québec informe la population que les heures d'ouverture des Voûtes du Palais sont désormais du mardi au dimanche, de 12h30 à 17h. De plus, à la suite de la fermeture temporaire de la phonothèque municipale, aucune exposition ne se tiendra à cet endroit au cours des prochaines semaines.

Semaine de l'industrie

Un ex-journaliste du SOLEIL, Benoit Harvey, directeur des relations publiques d'Abitibi-Price au Québec, assume la présidence de la Semaine de l'industrie, patronnée par la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain. Cette manifestation qui aura lieu du 11 au 17 mai donnera lieu à une initiative exceptionnelle qui mettra en valeur la contribution importante du secteur manufacturier dans une région où la fonction publique est omniprésente.

Amicale de Cap-Rouge

Un groupe d'étudiants du campus Notre-Dame-de-Foy de Cap-Rouge organise une amicale en vue de regrouper tous les anciens et les anciennes qui ont fréquenté cette institution depuis 1965. Les intéressés doivent s'inscrire avant le 15 avril au Comité des anciens, Campus Notre-Dame-de-Foy, 5000 rue Saint-Félix, Cap-Rouge, G0A 1K0.

Le fléché

L'Association des artisans de la ceinture fléchée du Québec célèbre cette année son 10e anniversaire d'existence et le Musée d'art de Joliette présentera, du 11 avril au 24 mai une exposition de

pièces de fléché, tant traditionnelles que contemporaines.

Vente de volumes

Les rotariennes de la région de Québec tiendront, en fin de semaine, au centre paroissial de Limoilou, 801, 4e Rue, une vente de volumes au profit de l'oeuvre du père Célestin Marcotte, Collaboration Santé Internationale. Ceux qui seraient intéressés à participer à cette vente de volumes n'ont qu'à joindre Monique Ferland à 828-2586.

Un scrabble provincial

Un grand Festival des scrabbleurs du Québec se tiendra les 2 et 3 mai dans la salle de bal du Château Frontenac réunissant plus de 500 cruciverbistes dont Gilles Vigneault. Cette rencontre provinciale, organisée en collaboration avec la Confédération des caisses populaires Desjardins se veut, en même temps, l'apothéose de premier anniversaire des Clubs de cruciverbistes du Québec Inc.

Beat Brass Band

Après trois semaines de spectacles rétro, le cabaret du Concorde présente, ce soir, l'orchestre les 3 B, connu autrefois sous le nom très francophone de Beat Brass Band. Ces huit musiciens qui ont fait le bonheur des Québécois des années 60 présenteront les meilleurs numéros de leur répertoire "ancien".

Vérifiez l'inscription

Le service des loisirs de Sainte-Foy présentait cette semaine à sa population sa programmation printemps-été 1981. Changement important dans les habitudes d'inscription; aucune inscription centralisée ne sera faite. Les gens désireux de participer à ces activités doivent donc vérifier au bas de chaque activité les modalités d'inscription.

La belle Héliène

L'opérette du Carnaval-souvenir de Chicoutimi a remporté pour une 11e année consécutive un succès triomphal et plus de 12.000 personnes ont assisté aux représentations de "La belle Héliène". Comme vous le savez, ce spectacle sera présenté les 24 et 25 avril 1981 au Palais Montcalm et c'est à ne pas manquer.

Les Allen

Tous les Allen (c'est un nom de famille) sont cordialement invités à une rencontre à l'école Provencher, de Saint-Anselme, le 12 avril à 13h30. Il y aura projection d'un film sur l'Irlande, l'Angleterre et l'Écosse.

Le gratin a vu Les Plouffe

Jamais la Société canadienne de la sclérose en plaques, section de Québec, n'aurait pu trouver une meilleure idée que "la première mondiale des Plouffe" pour promouvoir son idéal et rentabiliser sa campagne de souscription.

Québec a vécu, hier soir, sa première véritable "réception charitable", style hollywoodien, réception qui devrait rapporter \$20.000 à la Société canadienne de la sclérose en plaques. On n'en voit pas souvent des "de même" à Québec. Tout le monde, tout le beau monde était là... sauf ceux qui se sont fait geler l'automne dernier, durant trois nuits, pour participer à la "parade du Sacré-Coeur". On aurait pu d'abord penser à eux plutôt qu'aux auditeurs d'une station de radio qui n'avaient rien à faire dans le décor.

Hier soir, 1.700 personnes assistaient, au cinéma Capitol, à cette première mondiale des Plouffe. Sur ce nombre, 700 avaient acheté un billet de \$50 par personne, vendu par la Société canadienne de la sclérose en plaques, billet donnant droit à la "grande bouffe des Plouffe", en fin de soirée, au Château Frontenac; 500 billets avaient été réservés pour les invités de première classe de MM. Lemelin, Héroux, Gilles Carle et compagnie. Ceux-là ne payaient pas \$50, mais avaient également droit à la grande bouffe du Château Frontenac après le film; enfin, 500 "billets ordinaires" avaient été offerts par différents médias d'information à la population québécoise. Ces billets ordinaires ne donnaient pas le droit au "lunch de la pente douce". Ce sont des billets que l'on aurait pu distribuer aux figurants plutôt que de les disperser aux quatre vents.

La haute société de Québec aime bien les grandes réceptions et hier, la

section de Québec de la Société canadienne de la sclérose en plaques lui en a offert une superbe à \$50 du couvert, et ce malgré tous les problèmes d'incompatibilité de caractère qu'elle a dû relever avec l'agence David-Novak, responsable de la promotion du lancement du film. Et laissez-moi vous dire là-dessus que les journalistes de la région de Québec n'étaient pas très contents.

Le lunch du Château devait à la fois être élégant pour les invités de la bourgeoisie et rentable pour la Société canadienne de la sclérose en plaques. On y est arrivé en faisant comman-

diter le "bar ouvert pour 1.000 personnes" par la compagnie Corby's, la bière Molson et le mousseux de marque "Freixenet" par Meagher. Et tout le beau monde était de la fête.

Pierre Trudeau était au bras de Denise Filiatrault ayant laissé sa blonde texane aux États-Unis; Jacques-Yvan Morin accompagnait Corinne Côté-Lévesque (un couple dépareillé); Roger Lemelin célébrait son 62e anniversaire de naissance dans l'allégresse; et tous les comédiens du film s'amusaient comme des petits fous avec les petits fous. De Québec,

on a noté la présence de Bernard Paquet de Cossette et Associés; de Wilbrod Bhérier de Télé-Capitale; de toute la famille Germain, propriétaire des restaurants Le Fiacre, le Cousin et le St-Honoré; de Tommy Nitolo de Métal Québec qui, depuis quelques mois, est de toutes les réceptions importantes à Québec; de André Bélanger et de André Tranchemontagne de Molson qui discutaient avec Pierre Villa de Labatt...et plusieurs autres. Ils étaient 700 de Québec à avoir payé \$50 pour assister à cette soirée, on ne peut quand même pas tous les nommer n'est-ce pas???



Ils étaient nombreux pour voir les autres entrer.

Le Soleil, Jean Vallières

**TOUT EST COMPRIS
DANS LE PRIX!**

STATIONNEMENT
GRATUIT!

LES VÊTEMENTS *St. Lawrence* INC.
95 EST. RUE ST-VALLIER

**Le seul
magasin
vous offrant:**

- LES SOULIERS
- LA CHEMISE
- LA CRAVATE
- LA CEINTURE
- LES BAS

avec l'achat
d'un complet
à partir de:

159⁹⁵

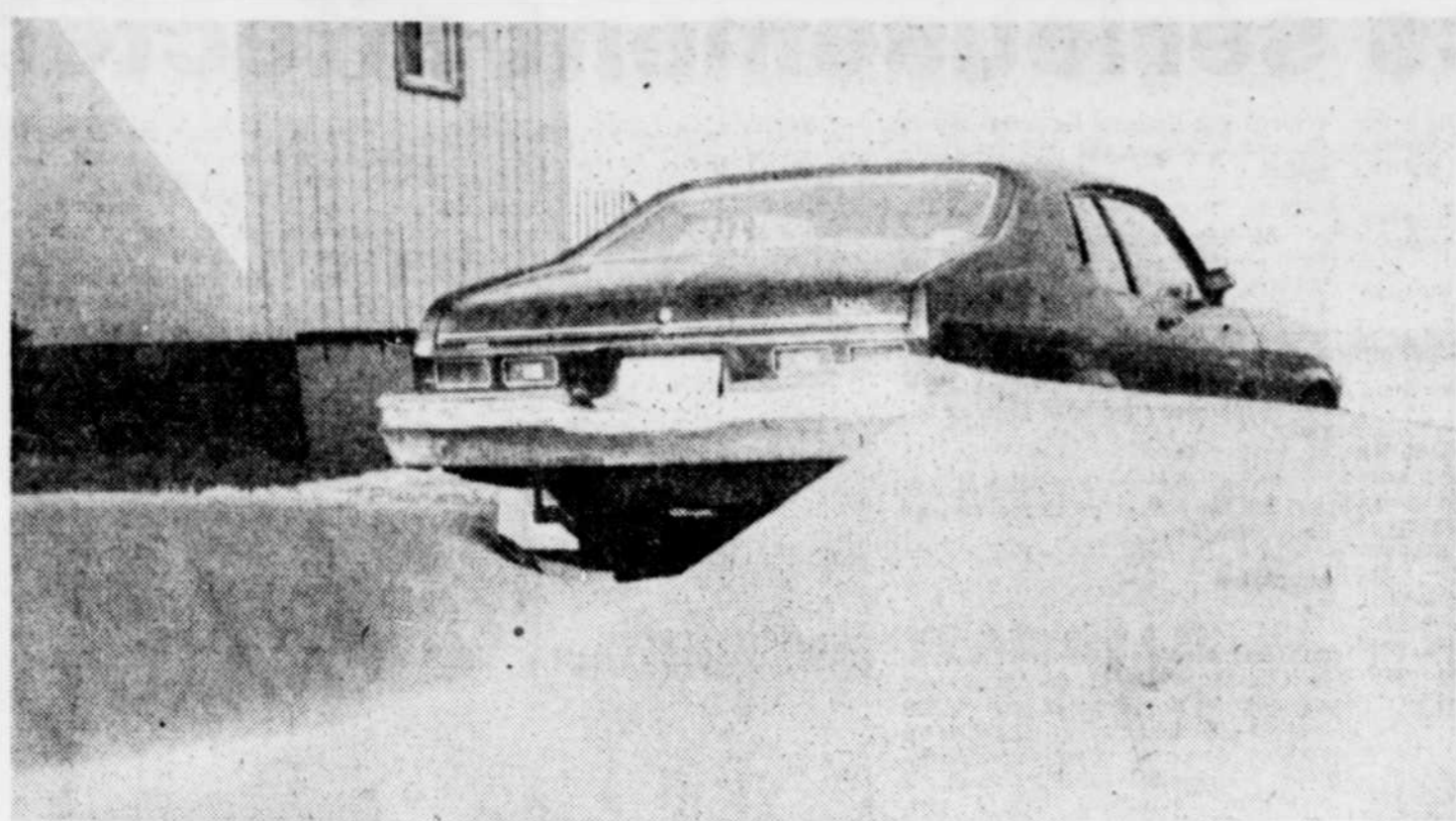
**CORRECTIONS
D'AJUSTAGE
GRATUITES**

VISA

MASTERCARD

**PANTALON COMPRIS DANS LE PRIX
DU VESTON SPORT, À PARTIR DE**

89⁹⁵



Tempête de sable

Des vents de plus de 140 km/h ont balayé le sud de la Saskatchewan durant plus de 24 heures, lundi, laissant, à certains endroits, des bancs de sable de trois pieds. Ce sont surtout les agriculteurs qui ont perdu le plus.

Vol chez Birks: rien de nouveau

"Rien de nouveau": tel était, hier soir, le commentaire de la police de Québec relativement au vol de \$57,000 en bijoux dont le magasin Birks, de Place Québec, avait été le théâtre, la veille.

Le détective Alexandre Matte, qui a été chargé d'éclaircir ce vol des plus étranges, s'est vu confier une autre enquête, hier soir, et ainsi n'a-t-il pu poursuivre l'interrogatoire des témoins et pousser davantage son enquête. D'autres limiers n'étaient pas disponibles, hier, pour prendre la relève.

Rappelons que le vol a été commis entre 17h35 et 18h20. La porte a été ouverte de l'extérieur sans effraction et sans que le système d'alarme ne se déclenche. L'œil magique qui était aussi en fonction à l'intérieur de la bijouterie n'a pas non plus déclenché d'alarme comme il aurait dû le faire.

Le vol a été découvert par le gardien. Des comptoirs étaient brisés et plusieurs plateaux, vides de leur contenu, soit quelque 125 bagues et jons dont la valeur de chacun varie de \$150 à \$400.

Auto interceptée

Dans une auto interceptée dans le parc des Laurentides, hier soir, des agents de la Sûreté du Québec du poste de l'Étape ont trouvé un revolver de départ et une cagoule.

Comme l'auto avait été volée à Sainte-Foy, plus tôt dans la journée, le couple qui se trouvait à bord a été confié à la police de Sainte-Foy pour interrogatoire.

L'homme est originaire de Chibougamau et la femme a déjà vécu à Sainte-Foy. Ils devaient être interrogés, aujourd'hui, sur leurs activités et une enquête est aussi menée pour établir si l'arme a pu servir à des hold-up.

PRINTEMPS EXCLUSIF cain

- Sacs personnalisés
- Véritable cuir
- Prix réduits

le jeune \$19 ⁹⁵	le sportif \$22 ⁰⁰	le pratique \$24 ⁵⁰
GRADUATIONS et MARIAGES		
le versatile \$25 ⁰⁰	le plissé \$28 ⁰⁰	le classique \$25 ⁰⁰

Exclusif à **cain**

le cuir sous ses plus belles formes

place lebourgneuf — 626-8675
place ste-foy — 653-4014

36^e CONGRÈS DES RELATIONS INDUSTRIELLES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
27 ET 28 AVRIL 1981

Château Frontenac, Québec

Le temps au travail: un facteur compressible?

PROGRAMME

DIMANCHE 26 avril 1981
17 à 19 h Inscription (Salon Verchères)
17 à 19 h Rencontre des congressistes (Salon Rose)

LUNDI 27 avril 1981
Avant-midi
8 h 30 Inscription
Président de séance: Rodrigue BLOUIN, directeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec
9 h **Allocution d'ouverture** Jean-Guy PAQUET, recteur, Université Laval, Québec
9 h 15 **La réduction du temps de travail: un droit ou un privilège?** Alain LAROUCHE, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec
9 h 45 **La signification du travail en 1980: émergence de valeurs nouvelles?** Jean-Paul MONTMINY, professeur, Département de sociologie, Université Laval, Québec
10 h 30 Pause-café
11 h **Commentaires et période de discussion** Ghislain DUFOR, vice-président, Conseil du patronat du Québec, Montréal
Norbert RODRIGUE, président, Confédération des syndicats nationaux, Montréal

Après-midi
Président de séance: Rôyan PARENT, sous-ministre, Ministère du travail et de la main-d'œuvre, Québec
14 h **Le temps libéré: à quels coûts?** Kimon VALASKAKIS, directeur du groupe GAMMA et professeur au Département de sciences économiques, Université de Montréal, Montréal
14 h 30 **Commentaires** Lise POULIN-SIMON, économiste, Institut de recherche appliquée sur le travail, Montréal
Bernard FORTIN, professeur, Département d'économie, Université Laval, Québec
15 h **Pause-café**
15 h 15 **PANEL: Sommes-nous tous égaux face à la diminution du temps passé au travail?** Gilles FERLAND, professeur, Département des relations industrielles, Université Laval, Québec
Jean-Marie HAMELIN, professeur, Département de counseling et d'orientation, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Québec
Pierre-Paul PROULX, directeur adjoint, Ecole de relations industrielles, Université de Montréal, Montréal
16 h 15 **Période de discussion**
17 à 19 h **Accueil des étudiants (BAR PAYANT)** (Salon Bellevue)

MARDI 28 avril 1981
Avant-midi
Président de séance: Pierre LAURIN, directeur, École des Hautes Études Commerciales, Montréal
9 h **Le temps passé au travail: un élément encore négociable?** Gilles MASSE, président, Fraternité des policiers de la CUM, Montréal
9 h 30 **Commentaires** Lucien BOUCHARD, avocat, Bouchard, Larouche, Brassard, Gauthier et Babin, Chicoutimi
10 h **Pause-café**
10 h 30 **La législation: consolidation ou innovation?** Gilles BEAUSOLEIL, Hervé GAUTHIER, Office de planification et de développement du Québec, Québec
11 h **Commentaires** Luc M. LOCKWELL, directeur des relations de travail, Centre de l'enseignement du Québec, Sainte-Foy
Pierre LORTIE, président, Chambre de commerce du district de Montréal, Montréal
11 h 30 **Période de discussion**

Après-midi
Président de séance: Marcel PEPIN, président, Confédération mondiale du travail et professeur, École de relations industrielles, Université de Montréal, Montréal
14 h **La technologie: un substitut à la durée du travail?** Monique FRAPPIER-DESROCHERS, directeur de la recherche, Institut national de la productivité, Montréal
14 h 30 **PANEL: La réduction du temps passé au travail: un moyen de lutte contre le chômage?** Fernand D'ADUST, vice-président, Fédération des travailleurs du Québec, Montréal
André DÉOM, sous-ministre, Ministère du Travail du Canada, Ottawa
Pierre HARVEY, professeur, École des Hautes Études Commerciales, Montréal
15 h 30 **Pause-café**
15 h 45 **La diminution du temps de travail: un phénomène inévitabile?** Michel CROZIER, directeur de recherche au Centre national de recherche scientifique et directeur du Centre de sociologie des organisations, Paris
16 h 30 **Période de discussion**
18 h **Cocktail**

Pour toute information vous adresser à:
Congrès des relations industrielles
Communications / Sciences sociales
Pavillon De Koninck, bureau 3448
Université Laval
Québec G1K 7P4
Téléphones: (418) 656-2832 ou 656-2438

DES AUBAINES
A L'ANNÉE, PARMIS UN DES PLUS VASTES CHOIX DE CARREAUX DE CÉRAMIQUE AU QUÉBEC

AU-DELÀ DE 5.000 PIEDS D'ENTREPÔT REMPLIS D'UNE VARIÉTÉ CONSIDÉRABLE DE CARREAUX AUX PRIX LES PLUS BAS

EN SPÉCIAL

MOSAÏQUE POUR PLANCHER Rég. \$1.50 pour **99** le pi. ca.

TUILES À MUR à partir de **49** le pi. ca.

NOUS VOUS OFFRONS TOUT CE QU'IL FAUT... Y COMPRIS LES SERVICES DE CONSEILLERS EXPERTS

REDECOREZ VOUS-MÊME VOTRE SALLE DE BAINS, LA CUISINE, VOTRE HALL ET LA SALLE FAMILIALE. C'EST FACILE!

DES CARREAUX DE TOUTES SORTES, PETITS ET GRANDS, POUR LES PLANCHERS ET LES MURS

VENEZ ET EMPORTEZ CE QUE VOUS CHOISISSEZ!

ENTREPÔT D'AUBAINES CÉRAMIQUE
Coin Semple et St-Sacrement

Heures d'ouverture:
lundi au mercredi: 8h30 à 17h00
jeudi et vendredi: 8h30 à 21h00
samedi: 9h00 à 17h00

Tél.: **681-9244**
Stationnement facile sur place

DES IDÉES?!!

MEUBLES DE DEMAIN AUJOURD'HUI!

• LAVABLES
• A L'ÉPREUVE DES BULLDOZERS
• INDESTRUCTIBLES

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

PRIX SPECIAL 209⁹⁵
ENSEMBLE 3 MORCEAUX
1 fauteuil lit 2 places
1 fauteuil lit 1 place
1 table ronde

COMPOSEZ VOS PROPRES ENSEMBLES

Meubles en mousse de polyuréthane recouverts de housses interchangeables

PRIX SPECIAL 229⁹⁵
ENSEMBLE 4 MORCEAUX
1 CHAISES, 1 TABLE CARREE, 1 VITRES COTELE

CELUI ILLUSTRE \$349.95
3 CHAISES, 1 TABLE RONDE

BDM

CENTRE DU REMBOURREUR
QUÉBEC
boul. Sainte-Anne (angle Canadière)
663-2961

PLACE LAURIER Sainte-Foy 651-5800	PLACE FLEUR-DE-LYS Québec 529-2941	SAINT-GEORGES Carrefour St-Georges de Beauce 228-4830	RIMOUSKI Carrefour Rimouski 723-0688
ALMA Au Carrefour Alma 668-2911	CARREFOUR GASPÉ Gaspé 368-2333	CHICOUTIMI Place du Royaurne 549-9083	JONQUIÈRE Les Galeries Jonquière 542-7688
LA MALBAIE Place Charlevoix 665-6718	CHIBOUGAMAU 866, 3e Rue 748-3332		

De légers frais de transport sont ajoutés pour nos magasins de l'extérieur

Précipitations acides

Au Québec, 1,333 lacs sérieusement affectés

par Raymond GAGNE

envoyé spécial du SOLEIL
MONTREAL — Pour la première fois, un ministre du gouvernement du Québec encore en place, livre pu-

bliquement des chiffres relatifs aux dégâts causés par les précipitations acides.

Par la voix de son sous-ministre adjoint Bernard Harvey, le ministre de

l'Environnement Marcel Léger a déclaré que 1,333 lacs du Québec étaient affectés de façon importante par l'acidification.

La déclaration a été faite hier lors de l'ouverture du colloque organisé par l'Association pour l'assainissement de l'air, section du Québec et de l'Ontario, à Montréal.

Intitulé: "Les dépôts acides, le connu et l'inconnu: perspectives canadiennes", le colloque se terminera en fin de journée aujourd'hui.

Les scientifiques du Québec, du Canada et des Etats-Unis qui y participent, tentent de faire le point sur les connaissances acquises relativement au phénomène du transport à grandes distances des polluants atmosphériques et essaient également de proposer des méthodes susceptibles de conduire à une meilleure perception du problème des précipitations acides.

Nos lacs

Le ministre Léger a déclaré lors de l'ouverture du colloque que "des données physico-chimiques avaient été recueillies de façon systématique depuis 1975 sur 1,333 lacs de la région des Laurentides."

L'analyse des informations obtenues a permis de déterminer trois grandes zones du Québec bien distinctes, compte tenu de la conductivité et de l'acidité des eaux lacustres.

Or, de dire M. Léger, "dans au moins une de ces trois zones, c'est-à-dire dans les Laurentides, les valeurs relevées montrent que les lacs québécois ont atteint un taux d'acidité comparable à celui des lacs nor-

végiens sur lesquels les effets nocifs des précipitations ont déjà été constatés".

M. Léger a ajouté: "Comme ces lacs norvégiens sont situés sur un substrat géologique comparable à celui du bouchier canadien et sont entourés de végétation similaire, il est permis de croire que les mêmes effets nocifs seront ressentis bientôt et de la même manière chez nous si on ne fait rien".

"Nous sommes, a précisé M. Léger, en face d'un problème sérieux dans cette zone."

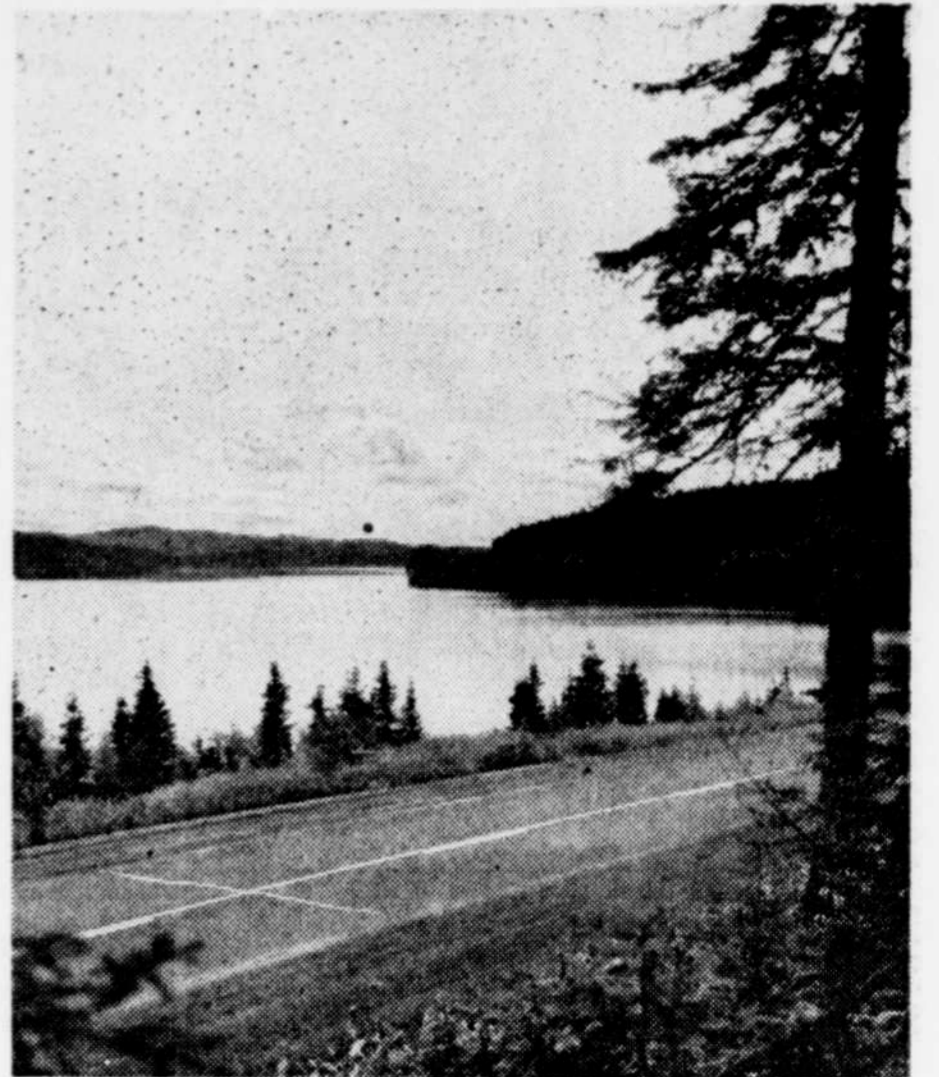
La pêche

M. Léger a également souligné que son ministère et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche avaient recueilli des données sur près de 300 lacs en associant l'effort de pêche au nombre de prises effectivement réalisées. L'objectif ultime visait à connaître l'évolution de la productivité de ces lacs.

Or, les résultats obtenus inquiètent les autorités. On a en effet constaté "une certaine tendance à la baisse, dans le rendement des lacs où la truite mouchetée est présente".

On a aussi observé un rendement proportionnellement décroissant au degré d'acidification de certains lacs par rapport à d'autres où l'acidité était moins élevée.

Tous les lacs dont le pH était inférieur à 5,0 affichaient une baisse de productivité.



Photo, Office du film du Québec
Le grand lac Jacques-Cartier dans le parc des Laurentides, possiblement l'un des 1,333 affectés par les pluies acides.

La sensibilisation est plus grande en Ontario

par Raymond GAGNE

envoyé spécial du Soleil
MONTREAL — Les Québécois sont moins sensibilisés que les Ontariens aux conséquences sérieuses pouvant résulter du phénomène des précipitations acides.

Cette constatation a été admise, hier, lors du colloque portant sur le phénomène du transport à longue distance des pollutions atmosphériques qui se tient à Montréal, par le sous-ministre adjoint à l'Environnement, Bernard Harvey.

"Il est difficile, a dit M. Harvey, de sensibiliser la population à ce problème des précipitations acides à cause du caractère insidieux du phénomène."

Opinion fédérale

M. Harvey a également fait valoir que cette apparente apathie démontrée par la population québécoise face à la question des pluies acides découle aussi du fait que les Québécois ne perçoivent pas les problèmes de la même façon que le font les Ontariens.

Sainte-Marie à la Chambre des communes, Ron Irwin, président du sous-comité fédéral des pluies acides, qui a attaché le grelot dès l'ouverture du colloque.

"Je voudrais vous rappeler, a alors dit M. Irwin, que le sous-comité des pluies acides a tenu des audiences à Montréal les 26 et 27 janvier et que, parmi les personnes qui sont venues témoigner, nombreuses sont celles qui se sont dites inquiètes de la faible priorité que l'on accorde à la question au Québec et du fait que la population ne semble pas tellement sensibilisée au problème."

"A mon avis, a ajouté M. Irwin, les conférences comme celles-ci et les audiences du genre de celles de janvier contribueront énormément à faire prendre conscience aux gens de cette région du pays de la gravité du problème."

Et pour terminer, le député fédéral a rappelé qu'il était important que les Québécois s'éveillent à cette question car, a-t-il dit, le Québec et l'Ontario sont, sur l'ensemble du continent nord-américain, deux des régions les plus fragiles aux pluies acides.

Liquidation de souliers pour dames

Économisez de 20 à 50%

Venez aujourd'hui pour avoir le meilleur choix

Nous avons un grand choix de modèles actuels de souliers habillés ou tout-aller, en cuir ou en uréthane, dans des couleurs et des styles variés. Tous les modèles et toutes les couleurs ne sont pas disponibles dans toutes les pointures. N'attendez pas si vous voulez avoir le meilleur choix.

Prix normaux Kinney: de \$12.00 à \$58.00

Économisez de 20 à 50%

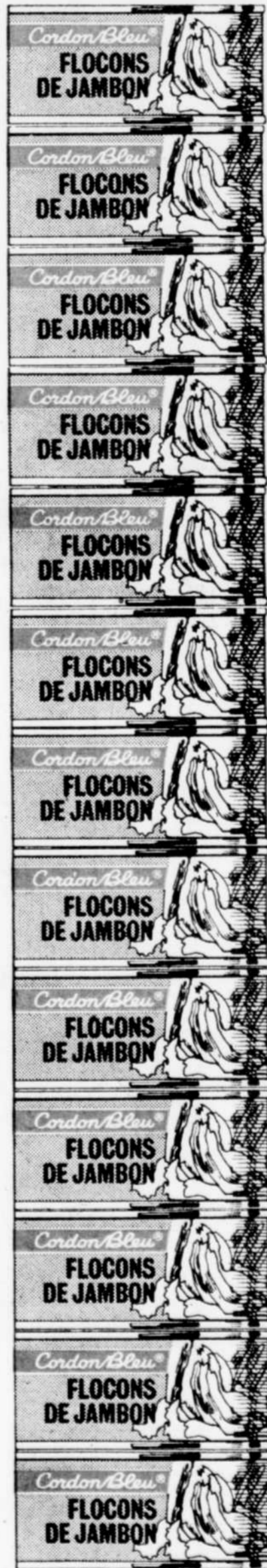
Le solde se termine le mercredi 22 avril

Chaussures Kinney

Mode et beauté pour tous

Les Galeries Ste-Anne
667-6001

Les Galeries Chagnon
837-1339

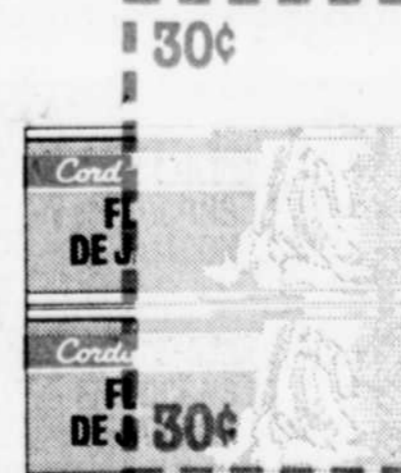
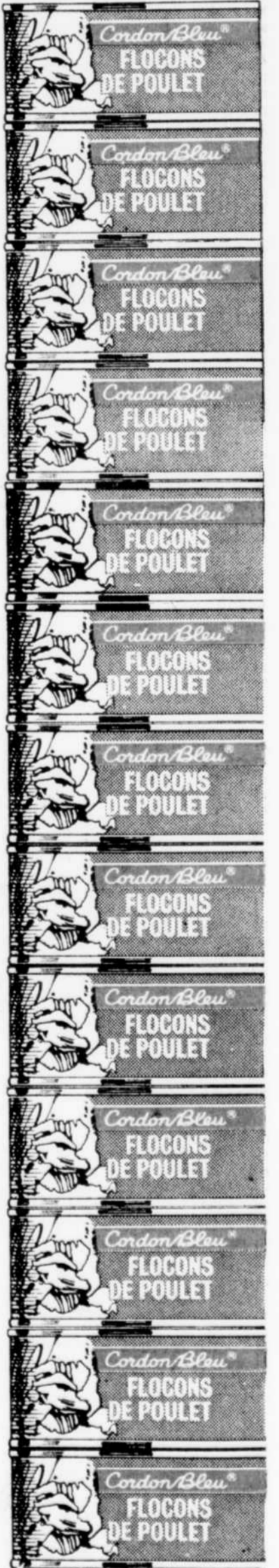


DU NOUVEAU CHEZ

Cordon/Bleu

Les flocons de poulet et de jambon: des flocons qui ont du bon.

Parce qu'ils ont bon goût et vous offrent une bonne valeur nutritive. Parce qu'ils vous permettent de préparer en un rien de temps des bons petits plats qui se dégustent lentement. Parce qu'ils se vendent à un bon prix et vous offrent une bonne économie.



Un bon pour des flocons. Cordon/Bleu ECONOMISEZ 30% sur votre prochain achat de Flocons de poulet ou de jambon Cordon Bleu, format 6.5 onces (184 grammes). M. Le Marchand: Nous vous rembourserons ce coupon pour la valeur nominale plus les frais de manutention passifs que ce coupon vous ait été présenté sur votre client suivant les conditions de cette offre. Toute autre utilisation de ce coupon constitue une fraude. Sur demande, vous devez fournir la preuve d'achat d'une provision suffisante de la marchandise spécifiée. Les cas réservés pour remboursement de coupon seront notés séparément. Pour obtenir le remboursement, porter à: Herbert A. Wolff Limited, C.P. 2140, Toronto, Ontario M5W 1H1 101



Position claire du Canada

par Raymond GAGNE

envoyé spécial
du Soleil

MONTREAL — "Le message du Canada aux Etats-Unis est on ne peut plus clair: en vertu du droit international... en vertu des principes qui ont régi depuis toujours les relations canado-américaines... les Etats-Unis et le Canada doivent agir et agir vite, dans le but de réduire les émissions acidifiantes qui nuisent à d'autres pays.

Telle est la position canadienne qu'a exprimée, hier, au cours du colloque organisé par l'Association pour l'assainissement de l'air, section de l'Ontario et du Québec, le député de Sault-Sainte-Marie à la Chambre des communes et président du sous-comité fédéral sur les pluies acides, Ron Irwin, au sujet de la pollution provenant en particulier des centrales thermiques de la vallée de l'Ohio.

"Nous savons, de dire M. Irwin, que ce sont des dégagements de bioxyde de soufre et d'oxyde d'azote qui causent les précipitations acides. Et nous savons également d'après des modèles atmosphériques, qu'au moins 50 pour 100 et parfois jusqu'à 70 pour 100 des précipitations acides qui tombent dans les régions fragiles du Canada proviennent des Etats-Unis".

M. Irwin déclare en outre, "qu'un pays ne peut continuer à tirer un grand profit économique d'activités industrielles qui causent de graves désavantages au pays voisin.

Agir vite

M. Irwin a également déclaré que le Canada doit agir rapidement pour éliminer ou tout au moins réduire sensiblement le phénomène des précipitations acides et ce, même si la recherche est encore peu avancée dans ce domaine.

"Face aux effets cumulatifs du fléau, de dire M. Irwin, le report de toute action est impensable".

Le représentant fédéral accepte le postulat que la recherche est nécessaire et qu'elle devra être poursuivie et peut-être même accentuée. Mais il croit qu'il faut quand même faire dès maintenant des gestes concrets.

"Je vais exprimer, précise-t-il, une critique contre ceux dont la seule réaction au problème est d'exiger davantage de recherches. Bien entendu, il faut encore de la recherche, mais nous en savons assez aujourd'hui pour commencer à réduire les dégagements".

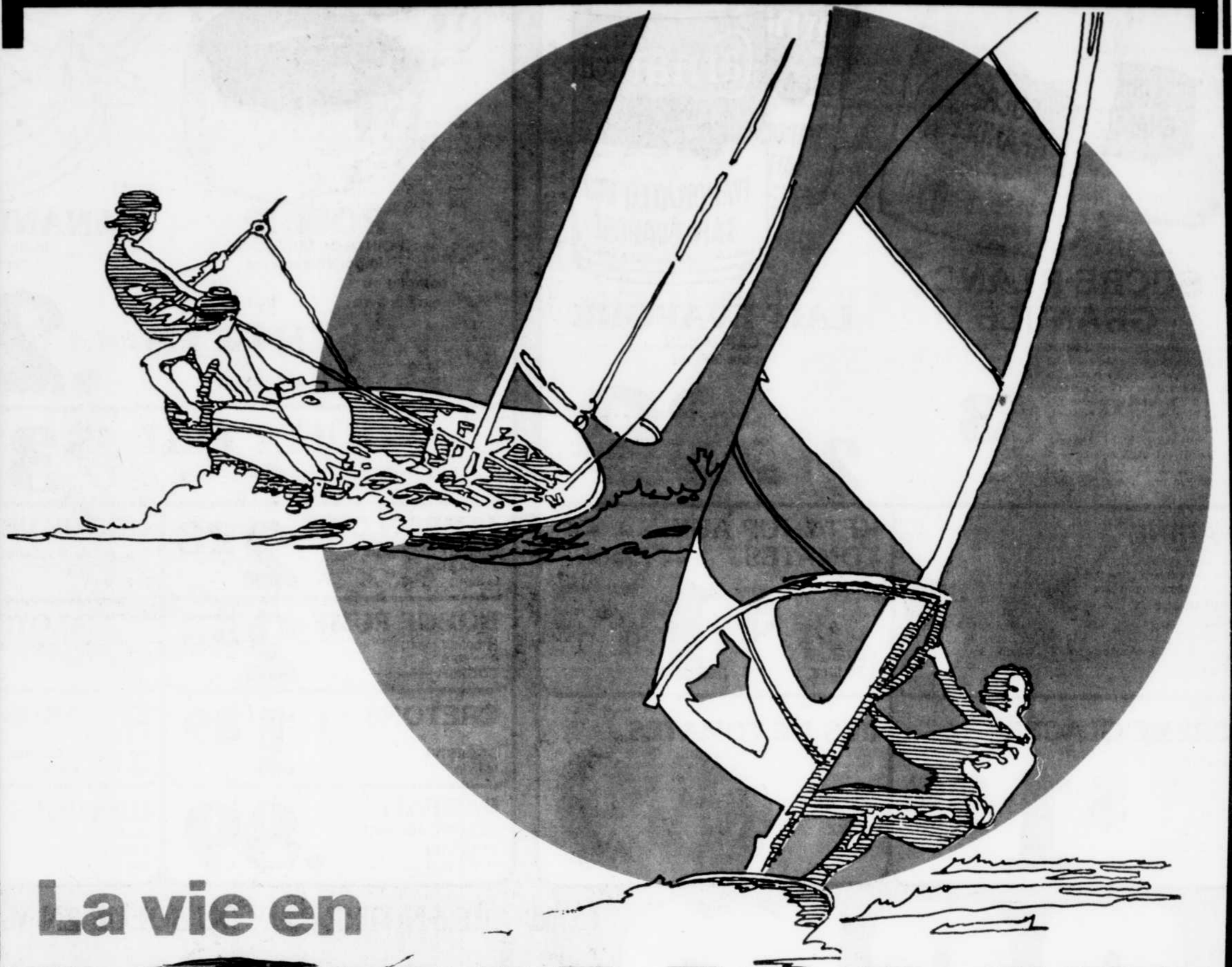
Pour M. Irwin, la question réside dans la volonté politique de prendre des mesures qui s'imposent et qui sont immédiatement réalisables.

Toujours selon M. Irwin, il ne sert à rien d'attendre qu'on puisse identifier avec précision toutes les sources d'où découlent les dommages que le Canada subit parce que, prétend-il, nous ne disposerons jamais de toutes ces données.

Rôle du Québec

D'autre part, le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, a de nouveau attiré l'attention du gouvernement fédéral sur le fait que le Québec ne saura se contenter d'un rôle de figurant dans les négociations avec les Etats-Unis.

Représenté par le sous-ministre adjoint Bernard Harvey, M. Léger a précisé que "le Québec est fortement intéressé à oeuvrer dans ces négociations. La protection de l'environnement, a dit M. Léger, étant une responsabilité provinciale, il nous apparaît important de bien marquer notre présence dans chacune des étapes du dossier".



La vie en

PLEIN AIR

Salon nautique du 6 au 18 avril

Place Ste-Foy vous offre un avant-goût des plaisirs de l'été. Du 6 au 18 avril dans les mails de Place Ste-Foy, les amateurs de la voile et du bateau auront l'occasion de voir quelques nouveautés dans le domaine de la voile et du bateau.

Plus de \$5,000.00 seront donnés en prix de présence

- Un Laser
Courtoisie de Yachting Sport et Place Ste-Foy
- Un « Windsurfer »
Courtoisie de Boutik Suisse
- 10 cours de planche à voile
Courtoisie de l'École de Windsurfing de Québec
- Un moteur Mercury 4 hp
Courtoisie de Performance Marine Inc.
- Un équipement de ski Slalom
Courtoisie de Sport Bazar Enr.
- Un canot St-Maurice
Courtoisie de Campex Plein Air
- 4 séjours d'initiation à la voile
Courtoisie de Centre de Plein Air La Vigie
- Cours de plongée sous-marine
Courtoisie de Nautilus Sports
- Un voyage de pêche
Courtoisie du Domaine La Sorbière

Participants à notre salon

- Yachting Sport
- Boutik Suisse
- École de Windsurfing de Québec
- Performance Marine Inc.
- Sport Bazar Enr.
- Campex Plein Air Enr.
- Centre de Plein Air La Vigie
- Nautilus Sports
- Domaine La Sorbière





SUCRE BLANC GRANULÉ
2 kilos

\$1.63



LAIT ÉVAPORÉ
CARNATION
bte 385 ml

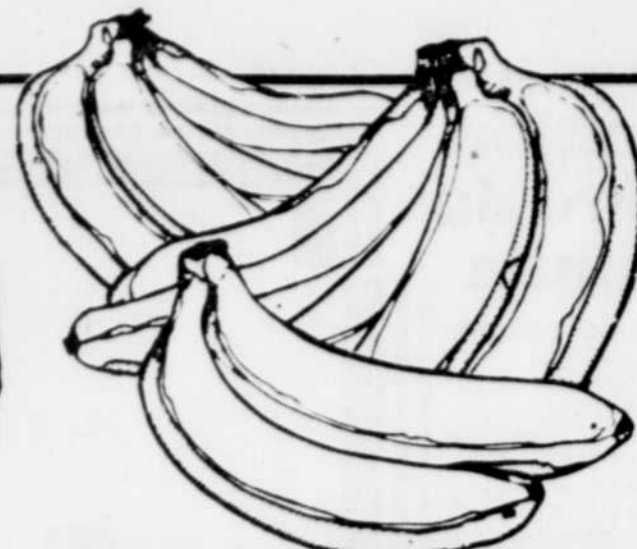
2/.89



ROSBIF
POINTE DE SURLONGE
importée surgelée

complet ou moitié la livre tranché la livre

\$1.98 \$2.18



BANANES DÔLE
fruits importés
la livre

.29

POULET FRIT \$3.98
barillet 9 mcx FLAMINGO chaque

FARINE

tout usage
FIVE ROSES
sac
3.5 kilos

\$2.29

KETCHUP AUX TOMATES

HEINZ
1.25 litre

\$1.79

CRÈME GLACÉE

saveurs assorties
Laval ou Cité
cont. plastique
2 litres

\$1.99

JUS DE TOMATES

Canada de fantaisie
HEINZ
19 oz

.39

JAMBON CUIT

tranché extra maigre
ST-CASTIN
la livre

2.28

BOEUF FUMÉ

(smoked meat)
4 x 50 g
COORSH chaque

2.58

CRETONS

ST-CASTIN
la livre

1.89

PARFAIT

DESSERT ASSORTI
ST-CASTIN
cont. 375 g chaque

.89

CHOUX VERTS

légumes de la Floride
Canada no 1
la livre

.25

ÉCHALOTES

légumes des États-Unis
paquet régulier
chaque

.22

ÉPINARDS LAVÉS

légumes des États-Unis
sac 10 oz chaque

.78

ORANGES À JUS

fruits-agrumes de la Floride
sac 5 lb chaque

1.79

GEM

COMPAREZ NOTRE PRIX DU BOEUF EN MAGASIN

GEM, GEM, GEM
mon p'tit
Supermarché

Épicerie

POIS VERTS no 2 de choix IDEAL bte 19 oz	.79
FÈVES jaunes/vertes entières de choix IDEAL bte 19 oz	.59
DÎNER macaroni au fromage CATELLI bte 225 g	2/.89
GARNITURE À DESSERT LUCKY WHIP bte 4 oz	.79
RAISINS SECS de Californie JAFFA bte 15 oz	1.79
ARACHIDES COCKTAIL PLANTERS bte 350 g	2.59
BISCUITS RITZ Christie bte 250 g	.89
GÂTEAUX VACHON Pique/carré feuilleté à la gelée bte 6	1.49
MIEL PUR liquide ou crémeux KRAFT bocal 24 oz	1.99
BISCUITS guimauves gelées/brisures de chocolats DAVID sac 450 g	1.49
BONBONS DE PÂQUES B.M. cello variant entre 200 et 350 g	.99

GARNITURE POUR TARTES framboises/cerises/bleuets VACHON bte 19 oz	1.49
CROUSTILLES régulières/ondulées DULAC sac 200 g	1.09
MARGARINE molle ST-CASTIN cont. 1 litre	.75
JUS D'ORANGE PUR sucré ou non F.B.I. bocal 64 oz	1.49
MOUTARDE PRÉPARÉE HEINZ 16 oz	.59
COMPOTE DE POMMES ALLENS bocal 28 oz	1.19
OLIVES FARCIES manzanilla GATTUSO bocal 12 oz	1.39
CAFÉ INSTANTANÉ CHASE & SANBORN bocal 10 oz	4.79

Produits surgelés

DÉLICES DE MER BLUE WATER 8 oz	1.69
PIZZA DE LUXE ou pepperoni DEEPS TOTINOS	1.99

CHAISES MOULÉES EN POLYÉTYLÈNE

la patio
couleurs assorties **\$10.99** chacune

la solaire
couleurs assorties **\$12.99** chacune



LES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 AVRIL 1981.
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.

PAPIER ALUMINIUM ALCAN 45 cm x 10 m bte 10 mètres	2.29
BRIQUETS JETABLES BIC chaque	.99
SAC À SANDWICH GLAD bte 100	1.19
AMPOULES ÉLECTRIQUES 40/60/100 watt G.E. pqt 2	.99
PAPIER CIRÉ RAP RITE bte 100'	.95
NETTOYEUR LIQUIDE tout usage FANTASTIK gachette 24 oz	1.59

SAVON DE TOILETTE BAIN IVORY pqt 3	1.09
Mangez mieux, vivez mieux de KELLOGG	
SPÉCIAL «K» bte 475 g	1.89
RAISINS BRAN bte 525 g	1.59
MINI WHEAT rég./cassonade bte 425 g	1.29
PEP bte 400 g	1.09

VOS ÉPICIERS

BEAUCE rue Principale Scott Junction St-Ezear	SAGUENAY - LAC-ST-JEAN 70, boul. Gagné est Sacre-Coeur 325, Davis Arvida 360, avenue Ste-Anne	QUÉBEC METROPOLITAIN 726, rue Ste-Thérèse 595, 2 ^{ème} Avenue 81, avenue Lamontagne 581, 3 ^{ème} Rue 595, boul. Charest ouest 348, rue Caron 1595, de la Canardière 305, rue du Pont 193, 24 ^{ème} Rue 1097, rue St-Jean 1296, 3 ^{ème} Avenue 1011, ave Bourlamaque 2601, rue Maulif	BAS DU FLEUVE Cap-St-Ignace 708, 4 ^{ème} Avenue La Pocatière St-Pamphile St-Hélène Cité Kamouraska 91, 5 ^{ème} Avenue L'Islet-Ville 92, 3 ^{ème} Avenue Montmagny L'Islet-Village 63, Chemin Fraserville Rivière-du-Loup Sully Cité Temiscouata St-Flavie Cité Matapebia 23, rue Principale Berthier-sur-Mer 5, rue St-Pierre ouest Val-Brillant 565, Commerciale N.-D.-du-Lac Rue St-François-Xavier Grande-Vallee 716, boul. St-Germain ouest Rimouski
BELLECHASSE 110, rue Principale St-Lazare Armagh Cité Bellechasse St-Camille 200, boul. Metvier St-Damien	LES ESCOURMINS 451, 3 ^{ème} Rue Ville La Bas Chicoutimi 190, Anger 218, de la Fabrique Jonquière 127, boul. Bégin St-Anselme 154A, route 138 St-Paul-du-Nord	MEGANTIC 189, rue Principale St-Jacques-de-Leeds	QUÉBEC BANLIEUE NORD 415, 47 ^{ème} Rue est 421, 80 ^{ème} Rue ouest Charlesbourg 1079, ave Lamontagne 491, boul. Pie XII Val-Bélair 2950, boul. Hamel Les Saules 1298, rue Maine Orsainville
CHARLEVOIX 299, Royale St-Tite-des-Caps St-Urbain Route 138 St-Fidèle 38, rue Lapointe Clermont 103, rue Principale Pointe-au-Pic 385, St-Laurent St-Siméon	LOTBINIÈRE 1113, ave Demers St-Agapit St-Agathe 4040, Chemin de Tilly St-Antoine-de-Tilly	NICOLET 1280, Des Hirondelles Gentilly	QUÉBEC BANLIEUE SUD 10, boul. de la Paix St-Henri-de-Levis 496, rue St-Augustin Breakeyville
DORCHESTER 1231, ave Principale St-Malachie 117, rue Principale St-Clare Lac-Etchemin St-Bernard	MONTMORENCY 10572, ave Royale St-Arne-de-Beaubre 213, avenue Royale St-Férol 7790, avenue Royale Château-Richer 397, ave Ste-Brigitte Laval, Cité Montmorency	PORTNEUF 131, rue Notre-Dame Donnaccha St-Ubalde 365, rue Tessier St-Casimir 857, Principale St-Marc-des-Carnières	GASPÉSIE Madeleine Centre Rte rurale # 1 Newport Madeleine Centre Cité Gaspé ouest